

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 37

Lundi 16 Septembre 1957

Prix : 30 fr.

COLOURED MEN

EN PAGE 12



— SEGREGATION RACIALE AUX U.S.A. —

Marchant au milieu des cris hostiles des Sudistes, des jeunes filles noires ont tenu à affirmer leurs droits d'être des Américaines comme les autres en assistant aux cours des facultés jusqu'ici réservés aux blancs.

MENACES SUR LE MAROC

EN PAGE 4

L'OPPOSITION N'EXAGERE PAS

EN PAGE 3

CETTE SEMAINE

CONFIDENTIEL	page 2	UN CERTAIN ENNUI, FRANÇOISE SAGAN	page 8
LE MAROC EST-IL INDEPENDANT ?	« 3	ÇA TOMBE SOUS L'ESSENCE	« 9
UNION ECONOMIQUE EGYPTO-SYRIENNE	« 4	L'ENFANCE DESHERITEE	10 et 11
LETTRE A M ^r MAURICE GARÇON	« 2	S.A.R. LALLA AICHA SEDUIT DAMAS	« 12
LE CONGRES DE L'U.N.E.M.	6 et 7	MASCHINO EN DANGER DE MORT	« 12

BANQUE D'ETAT DU MAROC

SITUATION AU 31 JUILLET 1957

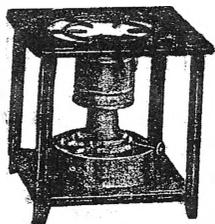
ACTIF	
Encaisse or	Frs : 8198.967.361
Disponibilités à l'étranger	« 15.344.129.357
Portefeuille Titres	« 829.364.969
Portefeuille Effets	« 40.857.608.407
(y compris escomptes et rachats d'effets publics)	
Monnaies diverses	« 1.110.909.116
Correspondants hors du Maroc	« 4.109.392.433
Correspondants au Maroc	« 867.067.139
Comptes débiteurs et comptes spéciaux	« 31.069.030.523
(y compris avances sur effets publics)	
Avances à divers organismes suivant Convention du 30 Juin 1947 et avenants	« 5.150.000.000
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	« 15.000.000
« (Zone Nord)	« 4.836.191
Immeubles	« 100.000.000
Régime de Prévoyance du Personnel	« 2.126.988.016
Comptes d'ordre et divers	« 1.537.079.036
	Frs: 111.320.372.548
PASSIF	
Capital	« 46.200.000
Réserves	« 1.261.550.000
Billets de banque en circulation, France	« 67.078.448.325
« « Hassanî	« 67.716
Effets à payer	« 12.567.035
Comptes créditeurs et comptes spéciaux	« 12.608.888.274
TTrésor Français (Compte d'opérations)	« 20.317.893.933
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	« 2.557.868.387
« (Zone Nord)	« 388.154.657
« (Zone de Tanger)	« 685.072.430
Régime de Prévoyance du Personnel	« 2.155.267.842
Comptes d'ordre et divers	« 4.208.293.705
	Frs: 111.320.372.548

Certifié conforme aux écritures
Le Directeur Général
de la Banque d'Etat du Maroc
signé : François BIZARD

PROPRIETE A VENDRE

Affaire unique - 9 km. de Casablanca - Villa 5 pièces - Garage 2 voitures - Grand jardin 130 arbres fruitiers - Piscine - Tennis - Logement domestique - Eau & Electricité - sur terrain 30.000 m² entièrement clôturé.
Prix : 6 Millions - Ecrire au journal qui transmettra.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS



VENDU AU MAROC
DEPUIS DE
NOMBREUSES ANNEES

EXIGEZ
LE VÉRITABLE
"DEMON"
AVEC SON ETIQUETTE
DE GARANTIE



PUB. G.E.P.

CONFIDENTIEL

Un murmure, mais que ne dit-on pas, qu'une grève dite : revendicative aurait mis un groupe-trust de la boulangerie dans une situation financière difficile. On dit aussi que cette grève aurait incité le trust à céder son affaire à bas prix, 80 millions à un groupe de personnes qui n'aurait pas été étranger au déclenchement de la grève. On chuchote que l'affaire aurait été cédée au tiers de son prix réel. Décidément radio-trottoir-Rabat est un poste à surprises. Il n'en reste pas moins qu'il faudrait démentir... si faire ce peut ?

Le gouvernement marocain ayant attribué à titre de licences d'importation une somme de deux milliards en devises, les commerçants ne s'en seraient vu attribuer que 1 milliard deux cent millions. On se demande qui d'autres que des commerçants auraient bien pu se voir affecter l'attribution manquante. Il est vrai qu'il se passe tant de choses.

Un monsieur frappe à la porte du Ministère des Finances marocain. Un haut fonctionnaire le reçoit comme il se doit avec courtoisie. Le monsieur qui n'est autre que le conseiller financier de l'Ambassade de France à Rabat, sourit, s'incline, tend une feuille. Le haut fonctionnaire marocain signe, s'incline, rend la feuille et c'est ainsi que les 20 % Gaillard eurent droit de cité dans notre pays.

La prochaine dévaluation de 30 % qui serait décrétée à Paris dans le courant de la semaine sera-t-elle contre-signée de la même façon.

Le Maroc est de plus en plus indépendant.

Le plus grand argument de Pineau lors de son entrevue avec Dulles : le remplacement de l'ex-fellagah de la résistance française, entendez La-coste. On chuchote que son successeur pourrait bien s'appeler André-Louis Duhois. MAATI

ANNONCES LEGALES

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le 23 septembre 1957, à 10 heures, aux ABATTOIRS MUNICIPAUX, il sera procédé à la vente aux enchères du matériel et animaux ci-après :

— 36 voitures ou carcasses d'automos, 7 motos et vélomoteurs, 100 bicyclettes et castres, 1 vacine, 1 laine et matériel divers.

Le prix de vente, majoré de 10 %, sera versé séance tenante entre les mains de M. LUC REGEWEUR MUNICIPAL.

Renseignements aux ABATTOIRS MUNICIPAUX

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

AVIS DE CONCOURS

Fourniture de :

- 97 tenues drap bleu marine,
- 15 tenues de gabardine,
- 14 pantalons de feu,
- 11 pélerines drap marine.

Echantillons et modèles confectionnés à déposer à la Caserne des Sapeurs-Pompiers, rue Poggi, avant le 1er octobre 1957.

Les soumissions devront parvenir aux SERVICES MUNICIPAUX Bureau des Adjudications N° 61, au plus tard le 8 octobre 1957, avant 17 heures.

Renseignements à la Caserne des Sapeurs-Pompiers, rue Poggi.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS DE CONCOURS

Pour la fourniture de :

- 42 coffres à ordures ménagères
- 4 camions à plateforme
- 3 camions benne basculante
- 3 arroseuses
- 1 eboueur automobile de 1 m3
- 1 fourgon tolé.

Les soumissions, sous pli séparés pour chacune des fournitures, devront parvenir aux SERVICES MU-

MUNICIPAUX, Bureau des Adjudications N° 16, au plus tard le 8 octobre 1957, avant 17 heures.

Renseignements, PREFECTURE, Bureau 61.

Préfecture de Casablanca
Services Municipaux

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

AVIS DE CONCOURS

FOURNITURE DE TUYAUX SOURCES D'INCENDIE A PAROIS LISSES

Les soumissions, accompagnées d'échantillons, devront parvenir aux SERVICES MUNICIPAUX Bureau des Adjudications N° 61, au plus tard le 8 octobre 1957, avant 17 heures.

Renseignements à la Caserne des SAPEURS POMPIERS, rue Poggi.

Direction Générale
de la Sécurité Nationale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le mercredi 2 octobre 1957, à 10 h., il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Sécurité Nationale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à la construction de la 2ème tranche du Garage du TRAIN-AUTO de Casablanca, Boulevard du Préfet-Laurent à Casablanca :

LOT N° 2 : FERRONNERIES
Cautionnement provisoire : 20.000 francs.

LOT N° 3 : PEINTURE
et VITRERIE

Pas de cautionnement provisoire. Le cautionnement définitif est fixé à 3 % du montant du marché arrondi au millier de francs supérieur.

Les offres des concurrents, accompagnées des références techniques et financières complétées par des attestations et certificats chiffrés émanant d'architectes ou d'ingénieurs des Travaux Publics, devront parvenir à la D.G.S.N. à Rabat, sous pli recommandé par la poste, avant le mercredi 2 octobre 1957, 10 heures, dernier délai.

Dossier à consulter : chez M. SORI, architecte D.P.L.G., 47, rue Nationale à CASABLANCA, ainsi que dans les bureaux de la D.G.S.N. à RABAT.

Les événements... et les hommes

LE MAROC EST-IL INDEPENDANT ?

La Mauritanie où certains experts ont état de possibilité de gisements pétroliers, voit elle aussi s'accroître l'intérêt de maintien de l'occupation française aux yeux de Paris. La lutte armée des populations mauritaniennes pour leur rattachement au Maroc oblige le gouvernement de Bourgeois-Maunoury à accélérer l'envoi de renforts. C'est ainsi que des unités françaises franchissent la frontière marocaine afin de s'embarquer à Casablanca pour aller com-

battre la résistance marocaine en Mauritanie. Lundi 9 septembre, un important renfort comprenant des tirailleurs sénégalais et des éléments du 4ème Régiment Etranger d'Infanterie s'est embarqué à Casablanca pour aller prendre garnison dans la région de Fort-Trinquet. Ces troupes se sont embarquées en uniforme, mais il arrive que d'autres renforts traversent le Maroc en civil.

Le Roi Hussein dans l'embarras

Déçu par les entretiens d'Istanbul, le roi Hussein retrouve, à son retour à Amman, des difficultés croissantes. Certes, il a obtenu de M. Loy Henderson des armes et des promesses de soutien en cas de menace de la part de la Syrie. Mais le secrétaire d'Etat-adjoint de la Maison Blanche a souligné devant lui l'intérêt que les Etats-Unis portaient à la stabilité du régime des pays bénéficiaires de leur aide.

Les Américains envisagent-ils de préparer la voie à une éventuelle abdication de Hussein et à son remplacement par son jeune frère, l'Emir Mohamed ? Si rien n'est venu jusqu'ici indiquer que telle était l'opinion de M. Henderson lui-même, le State Department ne cache pas son inquiétude devant l'instabilité de la situation née en Jordanie, au lendemain de la démission de M. Naboulsi. Si Hussein venait à avoir le même sort que son père Tallal, l'homme fort du pays deviendrait alors le Chérif Nasser, oncle du roi, dont les attaches avec certains milieux de Washington sont bien connues. D'après les réfugiés

jordanais de Damas, le Chérif Nasser aurait déjà engagé avec l'ambassadeur américain à Amman des « négociations » pour l'accession au trône hachémite de l'Emir Mohamed. Ces rumeurs expliqueraient en tout cas fort bien les précautions qu'avait prises le roi Hussein au moment de son départ pour Istanbul. Non seulement il avait interdit toute réunion ministérielle durant son absence, mais il avait également exigé d'être accompagné par le Chérif Nasser, l'Emir Mohamed et l'Emir Abdel-Hamid, son cousin, soupçonné de collusion avec le Chérif Nasser.

Autre sujet d'inquiétude pour le roi Hussein : l'attitude de son ministre des Affaires Etrangères, Samir El-Rifai, « l'homme fort » du Cabinet Hachem qui exige que le roi « règne mais ne gouverne pas » et qui jouit, en outre, de l'appui américain.

L'alliance tacite conclue entre le Chérif Nasser et les amis de M. Samir El-Rifai fait craindre le pire au jeune monarque d'Amman, menacé de se trouver isolé.

LA SITUATION A DAMAS

L'ouragan soulevé dans le monde arabe et occidental par le « coup de force » de Damas, a suscité, en dépit des apparences contraires, de vives inquiétudes chez les dirigeants syriens. M. Sabri Al-Assali, qui a eu avec le Chef de l'Etat une série d'entretiens, a fait part au dernier Conseil des ministres non seulement de l'inquiétude ressentie par M. Kouatli, mais aussi de ses propres appréhensions devant les violentes réactions provoquées à l'étranger par l'évolution de la situation syrienne. M. Kouzbari a, encore une fois, menacé de se retirer du gouvernement.

Sur le plan parlementaire, les réticences des députés du Bloc Démocratique se précisent, cependant que certains nationalistes et de nombreux indépendants parlent ouvertement d'abandonner le Front Parlementaire. Mais, les officiers au pou-

voir ne semblent pas près de se soumettre aux nombreuses injonctions qui leur sont faites de respecter la légalité républicaine. M. Kouatli a rencontré le général Bizri auquel il a demandé de mettre un terme au mouvement de mutations parmi les officiers supérieurs de l'armée. Le Président de la République a chargé l'ancien général Abdel Wahab, qui continue de jouir d'une certaine audience parmi les militaires, de prodiguer à son tour des conseils de modération.

« L'échec » de la mission Henderson et l'accord d'union économique avec l'Egypte ont cependant renforcé la position des militaires et des Baassistes dont l'organe officiel parle maintenant de « la faillite de la politique d'intimidation à l'égard de la Syrie » et exige une épuration radicale de l'armée et de l'Etat.

Charles Malek, Président de la session de l'ONU ?

Le Comité politique de la Ligue Arabe a approuvé la candidature de M. Charles Malek à la présidence de la prochaine session de l'O.N.U. L'Egypte, dont l'hostilité à l'égard de M. Malek est bien connue, a été

avisé qu'elle avait accepté le choix du ministre des Affaires Etrangères du Liban, en sa qualité de citoyen libanais et arabe, abstraction faite de ses opinions politiques.

L'OPPOSITION EN IRAK

La réponse du gouvernement au memorandum présenté le 11 août dernier par les dirigeants des anciens partis dissous a été des plus modérées. Elle confirme la volonté du gouvernement d'obtenir une certaine « détente », si ce n'est avec l'ensemble de l'opposition, du moins avec une fraction importante de celle-ci. Le porte-parole du gouvernement M. Khalil Ibrahim, directeur général de l'Oriental et de la Radio

irakienne, a notamment déclaré que les autorités étudiaient avec sollicitude le projet relatif à la reconstruction des partis dissous. Il a ajouté que le nouveau gouvernement désirait entretenir de bonnes relations avec tous les pays arabes. Il a enfin promis que la demande de libération de M. Kamel Al-Jaderdji, secrétaire de l'ancien Parti National Démocrate, ferait l'objet d'un « examen attentif ».

EDITORIAL

L'OPPOSITION N'EXAGERE PAS

Le Président Bekkaï vient de faire un large tour d'horizon politique au cours d'une conférence improvisée qu'il a donnée à Oujda jeudi dernier.

Nous avons été surpris par des critiques que le Président du Gouvernement a adressées à l'opposition. Il a notamment parlé de ses « exagérations », en même temps qu'il a annoncé l'ordre royal donné au Ministre de l'Intérieur pour présenter un projet organisant les libertés publiques et définissant avec précision les frontières de l'intérieur desquelles l'opposition peut évoluer sans être taxée de « démagogie » ni soumise à la rigueur des lois.

Le manque de logique dans l'argumentation présentée par le chef du gouvernement est évident.

En effet, si nous pratiquons l'opposition nous la pratiquons d'une façon pragmatique, empirique, parce qu'il n'y a pas, depuis que nous sommes indépendants, une législation organisant ce secteur de la vie publique.

Nous continuons à subir, ô paradoxe des temps, tout l'arsenal législatif soigneusement confectionné par les autorités colonialistes. du protectorat pour gouverner un pays que l'on voulait garder sous tutelle, et pour empêcher ses citoyens d'acquiescer leurs libertés fondamentales.

Les lois, qui sont actuellement appliquées au Maroc, et dont on use contre l'opposition — le récent exemple du jugement prononcé contre notre camarade Maâti Samir de Khouribga, le prouve — ces lois sont incompatibles avec l'existence d'une opposition démocratique agissante et efficace.

Le Président du Conseil ne pouvait donc parler d'exagération, puisque le critère qu'il possède pour juger de cette exagération est un vestige du colonialisme.

Il ne pouvait déceimment parler d'exagération que si l'opposition avait transgressé une législation démocratique, progressiste et populaire — législation émanant d'un parlement national.

Cependant les quelques phrases accordées par le Président du Conseil à l'opposition renferment une nouvelle à laquelle nous devons prêter toute notre attention.

Si Bekkaï a annoncé que le Ministre de l'Intérieur allait entreprendre l'élaboration d'un projet organisant les libertés publiques et précisant les droits et les devoirs de l'opposition.

Pareille annonce nous étonne. Le Ministre de l'Intérieur en effet est-il habilité pour élaborer le statut de l'opposition ? Quelle impartialité, quelle objectivité peut-on attendre d'un responsable chargé de définir les droits de ceux qui, précisément, risquent de critiquer sa gestion ? Le statut de l'opposition élaboré de toutes pièces par des hommes de parti — et d'un parti qui se voudrait unique, totalitaire — ne peut avoir aucune valeur. Ce projet, dans sa conception même, est boiteux.

Il s'impose, au contraire, que le peuple soit consulté, que de cette consultation sorte un Parlement largement représentatif de toutes les tendances de l'opinion, et que ce Parlement, enfin, entreprenne l'élaboration du statut de l'opposition.

Quant à nous, nous savons que nous n'avons pas exagéré. Quel est, en effet, notre bilan ?

Sur le plan intérieur, nous avons toujours défendu, avec une vigueur qui ne s'est jamais démentie, les droits imprescriptibles de la personne humaine. Les abus de toutes sortes, les enlèvements, les exactions policières, les emprisonnements et les arrestations arbitraires, nous les avons dénoncés avec force. En aucun cas, le gouvernement n'a démenti ces dénonciations. Bien plus, il semble qu'aujourd'hui nos interventions pour plus de justice, pour plus de respect de l'homme, soient entendues. Lutter pour cette justice, lutter pour ce respect est-ce exagérer ?

Sur le plan national, notre principal souci est la réalisation effective de notre indépendance politique et économique. Nous révolter contre la présence des troupes étrangères sur notre sol, rechercher les frontières naturelles et historiques de notre pays dénoncer toute concession qui porterait atteinte à notre souveraineté n'est pas à juste titre parler de l'exagération.

Dénoncer la guerre d'Algérie, réclamer la libération des chefs du F.L.N. qui ont été capturés alors qu'ils étaient les hôtes de notre Souverain, exiger du gouvernement Bekkaï des prises de positions nettes contre les forces d'oppression en Algérie n'est pas de l'exagération, à notre humble avis.

Nous sommes les créateurs de l'opposition, opposition honnête et constructive et nous sommes fiers d'avoir élevé la voix et agi pour empêcher le peuple marocain de tomber sous la férule des partisans de la dictature et d'être les vigilants défenseurs des prérogatives de notre souveraineté.

Notre action a toujours eu pour but le service désintéressé du Roi et du peuple. Prisons-nous exagérer dans ce sens

« Démocratie »

MENACES SUR LE MAROC ET LA TUNISIE

Tandis qu'à Paris la Loi-Cadre continue de de frayer la chronique et causer quelques remous au sein même des organisations politiques, en Algérie même des divergences se font au sein des tenants de la colonisation à tout prix. Certains voyant dans la Loi-Cadre un prolongement du Statut jamais appliqué de 1947, d'autres au contraire mettant en avant que le vote de la Loi-Cadre serait un pas en avant vers ce qu'ils nomment la cession à l'A.L.N. poursuit la transformation de sa stratégie et la mise en place de conditions nouvelles de combat, conditions qui s'avèrent de jour en jour être extrêmement rentables. En effet, les engagements à minimum bataillon obligent les forcés de l'ordre à ne s'aventurer en zone d'insécurité qu'à l'effectif régimentaire, ce qui offre à la puissance de feu algérienne une cible de masse beaucoup plus payante. Le chiffre des pertes des troupes du général Salan, fait que jamais la censure des services psychologiques de l'Armée d'Occupation n'a été plus rigoureuse. Les informations ne filtrent à travers la presse française qu'avec d'énormes difficultés et des observateurs étrangers et neutres n'hésitent pas à qualifier ce muselage de la presse de réédition indochinoise. Cette comparaison se justifie en effet, si l'on se souvient que le chiffre des pertes des dévastes français de Lang-Son et de Cao-Bang ne fut livré au public que beaucoup plus tard, lorsque le retour de certains combattants rendit le silence impossible.

Cependant un fort mouvement se fait jour au

sein des Etats-Majors français en faveur d'une intervention en Tunisie et au Maroc. Cette information trouve son origine dans les milieux proches du général Salan, ainsi que chez les fonctionnaires parisiens du cabinet d'André Morice. Des instructions auraient été données en ce sens aux unités frontalières et aux Etats-Majors français de Tunisie et du Maroc. Nous tenons de source sûre qu'un plan d'exécution de reconquête au moins limitrophe, allant pour le Maroc jusqu'à Taza aurait été mis au point et communiqué à Rabat à l'Etat-Major du général Cogy. Ce plan pourrait recevoir un commencement d'exécution au début du mois de novembre dans le cas où les débats de l'O.N.U. seraient particulièrement défavorables à la France. Des unités auraient été déplacées de l'Algérie vers l'Oranie et seraient actuellement concentrées dans les régions de Tlemcen, Nédromah, Nemours, Marnia et dotées d'une mobilité souple et rapide. Les unités déjà au Maroc entameraient depuis Meknès un vaste mouvement vers le Rif dans le nord et le Tafialet dans le sud, stoppant leur avance dans les régions de Taza et de Ksar-Souk attendant ensuite sur place la liaison avec les unités en provenance d'Algérie.

C'est pour éviter des réactions trop vives des U.S.A. que M. André Morice aurait suggéré l'octroi de droits de prospections pétrolières au Sahara à des compagnies américaines, ce qui nous a valu l'annonce de la constitution d'une société à cinq branches dont deux sont américaines et trois fran-

çaises. Cet octroi a rencontré à Alger même l'opposition des sociétés pétrolières détentrices de permis de prospection, telles la C.R.E.P.S., la S.N.R.E.P.A.L. et la C.P.A. formée à soixante-cinq pour cent de capitaux Royal-Dutch. Il va de soi, que les sociétés déjà sur place voient d'un fort mauvais œil la venue de nouvelles concurrences. Toujours est-il que la guerre du pétrole bat son plein.

Ainsi, après les graves incidents de frontières qui ont eu lieu en Tunisie, le Maroc semble être le prochain objectif de la politique navrante de M. André Morice. En Algérie même, la férocité de la « pacification » ne se dément pas un seul instant. On note cependant un raffinement dans les précautions prises pour les exécutions sommaires et les interrogatoires. Il ne s'agit pas en effet que l'Assemblée Générale de l'O.N.U. soit saisie de faits trop récents. Mais ce surcroît de précaution dans le génocide ne va pas sans une complicité accrue des milieux officiels qui s'enfoncent de plus en plus dans la participation tangible aux crimes de guerre. Les expéditions punitivement préventives sont de plus en plus nombreuses et l'on cherche à supprimer davantage les populations des régions frontalières pour éviter un afflux de réfugiés, afflux qui pourrait attirer l'attention de l'O.N.U. et rendre possible par des commissions d'enquêtes internationales des interrogatoires se déroulant hors de toute pression et par là-même extrêmement dangereux pour les fabulations mensongères de la propagande du Ministre-Résident.

Cependant les réfugiés ne cessent de tenter de gagner le Maroc et la Tunisie, les forces dites de l'ordre inefficaces contre l'A.L.N. font preuve dans le domaine du massacre des réfugiés d'une sordide réussite. Dernièrement dans la région de Port-Say, non loin de la frontière marocaine, soixante-dix cadavres de femmes, d'enfants, de bébés et de vieillards ont été retrouvés. Ils avaient tenté de gagner le Maroc.

Nombreux sont les réfugiés algériens dans la région d'Oujda, «ue les horreurs subies ou vécues on» rendu psychiatriquement malades. Ce qui est vrai pour les réfugiés au Maroc, l'est également pour les réfugiés en Tunisie et l'on comprend pourquoi, le gouvernement français tente d'étouffer cette affaire des réfugiés dont le nombre dépasse aujourd'hui, les réfugiés hongrois ayant tenté de trouver refuge en Europe Occidentale. Il y a là, un problème que l'O.N.U. se doit de soulever, les témoins sont là et ne demandent qu'à parler.

A propos des réfugiés hongrois, la preuve est aujourd'hui faite que nombreux sont les réfugiés de Budapest qui furent engagés de FORCE dans les rangs de la Légion Etrangère pour combattre en Algérie. Curieuse conception de l'hospitalité que celle-là et certains gouvernements, notamment celui de M. Guy Mollet, puisque c'est sous son gouvernement que ces engagements FORCES ont eu lieu, aurait tort de trop brandir la fraternité occidentale comme alibi de leur politique génocidaire en Algérie.

En ce qui regarde la Légion Etrangère proprement dite, les gouvernements européens doivent trancher cette question. Ces gouvernements ne sont pas engagés dans la guerre d'Algérie. Or, de leurs ressortissants combattent dans les rangs de la Légion contre le peuple algérien. Nombreux sont ceux qui désertent, (près de cinq mille depuis un an), mais nombreux sont ceux aussi qui continuent le combat. En Allemagne Occidentale, en Autriche, en Suisse, en Espagne, la presse, la radio, la propagande officielle entreprennent une campagne contre la Légion Etrangère Française. Ces gouvernements doivent s'unir et demander aux instances internationales, l'interdiction pour toute nation en dehors des forces de l'O.N.U. de prendre dans les rangs de son armée des ressortissants étrangers. Cette proposition peut et doit être approuvée par les Nations-Unies. Abusés par une propagande mensongère basée sur un faux-romantisme, des hommes sont victimes des sergents recruteurs de la Légion. Il faut mettre fin à ce scandale, le monde libre ne veut pas de mercenaires, la liberté est contraire à l'emploi des spassassins à gages. Il faut libérer ces hommes contre eux-mêmes s'il le faut, la Légion et les Bestiaires sont deux anachronismes. L'un est disparu, il faut faire disparaître l'autre.

L'Union économique égypto-syrienne

Devant les difficultés nombreuses que la Syrie traverse actuellement sous la pression d'une situation politique et économique sérieuse, l'Egypte ne pouvait demeurer impassible. L'idée d'une union fédérale entre les deux pays a été avancée depuis longtemps, mais, cette idée n'avait rencontrée aucun écho perceptible dans les milieux politiques et économiques. Il a fallu les événements récents de Syrie et l'attitude adoptée par ce dernier pays lors de la crise de Suez pour que l'Egypte se sente tenue d'avancer des propositions qui pourraient devenir concrètes.

L'union fédérale et économique est une des idées force de l'arabisme actuel. Les accords économiques interarabes conclus il y a quelques années devaient favoriser la réalisation d'unions économiques. Leur application a souvent soulevé des difficultés pratiques, bien que les pays signataires aient de leur fait amélioré leurs échanges. Le progrès en est lent et les étapes nécessaires à la réalisation de telles unions économiques difficiles.

L'obstacle principal entre l'Egypte et la Syrie vient de ce que les économies des deux pays sont bien plus concurrentes qu'elles ne sont complémentaires entre elles. Depuis une dizaine d'années, le coton a été introduit en Syrie. Les succès de sa production et de son exportation ont plutôt nuit à l'Egypte. Quant aux cultures de céréales, dans lesquelles la Syrie excelle et dont elle tire sa substance principale par l'exportation, l'Egypte pourrait en produire largement et elle en produit en effet des quantités importantes qu'elle exporte certaines années. Le blé syrien n'intéresse l'Egypte que dans les années maigres. Il suffirait de réduire l'acréage cotonnier dans certaines régions égyptiennes pour obtenir tout le blé nécessaire aux besoins du pays.

L'INDUSTRIE

Sur le plan industriel, les deux pays ont suivi spontanément la même orientation avec cependant des chances différentes. L'Egypte a réussi à conserver et à canaliser les industries créées lors de la dernière guerre. Une multitude de petites industries nouvelles sont en train de naître. En Syrie, l'industrialisa-

tion a suivi un cours plus désordonné. L'élément spéculatif y étant plus fort et les liquidités monétaires relativement plus abondantes, les hommes d'affaires syriens se sont encombrés après la dernière guerre de nombreuses installations industrielles ambitieuses auxquelles les débouchés et l'organisation ont manqué. A surnagé l'industrie de la filature et du tissage. Elle y a montré des aptitudes à la production de qualité qui manquent souvent en Egypte. Mais la filature et le tissage égyptiens ont développé une structure puissante. Il en résulte que les deux industries principales sont directement concurrentes dans les deux pays.

L'UNITE MONETAIRE

Quant à l'unité monétaire, elle n'étant guère possible pour deux raisons évidentes : la livre égyptienne gardait des liens encore étroits avec la livre sterling et, d'autre part, le libre échange syro-libanais n'avait rien de commun avec le régime égyptien. Le raidissement opéré en Syrie au cours des dernières années pourrait faciliter l'établissement d'une politique monétaire commune dans l'avenir. Les banquiers d'Alep sont certainement en mesure de proposer des créations originales et fructueuses sur le plan de la politique monétaire et bancaire. Ils disposent en outre d'amitiés agissantes dans la plupart des grands centres financiers, sans compter l'appui de leurs compatriotes qui ont réussi en Amérique Latine et dans diverses parties de l'Afrique. Cette expérience et cette audace qui manque à l'Egypte ne pourraient lui être favorable éventuellement, dans l'éventualité d'une réalisation du projet d'union économique.

LES MESURES URGENTES

Ce projet a été présenté la semaine dernière avec un éclat nécessité par les événements politiques en Syrie. Il comporte des mesures urgentes et un programme d'étude. L'urgence consiste à envisager une modification de l'accord de commerce et de paiement, à encourager les entreprises syro-égyptiennes, à édifier une nouvelle structure du crédit industriel et commercial, à développer en commun les transports aériens et maritimes et, enfin, à étendre aux deux pays les activités des compagnies d'assurances.

Lettre ouverte à M^e Maurice Garçon

Secrétaire Général de la Commission de Sauvegarde des Droits et Libertés Individuels

Maitre

Ce n'est pas une nouvelle affaire, à quoi bon ? que je vous soumetts ici. C'est un message, quelque chose comme un appel, — une plainte — que de jeunes Français m'incitent à vous lancer. Leur désarroi est trop intense, trop vive, leur inquiétude, pour que je garde, encore un temps, le silence.

Sans doute, si vous ne représentiez rien d'autre, pour nous, qu'un Secrétaire Général, me contenterais-je de vous communiquer quelques informations. Des noms, propres ou sales, de bourreaux et de victimes, des dates, des faits — sans plus.

Par exemple, je vous citerais le cas de ce garçon que j'ai rencontré dernièrement. Ancien élève d'André Mandouze, il croyait, comme son maître, à la vertu d'une rencontre, d'un dialogue, de la valeur d'une amitié, suspecte ou pas. Il avait tort. Arrêté, en juin 1955, il fut torturé, eut les ongles arrachés, les parties « entaillées ». A 25 ans, c'est un homme fini. Si vous venez, un jour, au Maroc, je vous le présenterai.

Je pourrais aussi vous donner d'autres informations. Les faits sont anciens déjà, mais leurs auteurs, toujours, en place. Ainsi, le 21 novembre 1955, à Nemours, dans les locaux de la gendarmerie, et en présence du Brigadier du Capitaine Siavaldini, de la 2ème brigade subdivisionnaire de Tlemcen, du Lieutenant Blanc, de Nédromah, 12 Algériens, appréhendés au cours d'une rafle, furent interrogés, l'aide d'une magnéto portative. Ce n'était qu'un interrogatoire d'identité.

Sans doute connaissez-vous le crime du Préfet Lambert que ce journal-ci, en février dernier, révéla. C'était le 26 novembre 1955, à Nemours, dans la cour de la prison centrale. On avait groupé les prisonniers : en présence de ses adjoints, et à titre de représentants (il y avait eu, auparavant un attentat à Moudon) le Super-Préfet abattait, à bout portant, deux Algériens.

Je pourrais encore, puisque le propre d'une sauvegarde est d'éviter un constat, vous citer le cas de ce jeune professeur que l'on inculpe parce qu'il démoralise les tueurs d'Oran, et qu'au mépris des lois et conventions, les flics de la DST et de la Prévôté pourchassent en territoire marocain.

Non, ce n'est pas un nouveau dossier que je vous transmets là. Mais parce que la presse, ces jours-ci, s'est emparé de votre, l'a ouvert, parce que votre Président, et vous-même, l'avez vivement, et vertement, refermé, et parce que ce retrait nous stupéfie, permettez-moi de vous dire notre stupeur, — notre angoisse. Je n'ai, bien sûr, aucun mandat pour le faire, personne, sinon quelques garçons ardents, ne me dépêche vers vous, et je n'aurais pas l'impudence de m'ériger en juge. Simplement, il me semble que cet espoir — que tant d'entre nous ont mis, et mettent encore, en vous, total, sans réserve, — ne supporte pas l'équivoque. Cette équivoque, aujourd'hui, existe, et votre silence, pire, vos dénégations, l'entrelient. Je crois que notre confiance, et le respect que nous vous portons, autorisent notre démarche.

Lorsque, le 10 mai dernier, le Président Guy Mollet installa dans ses fonctions la Commission de Sauvegarde des droits et libertés individuels, il calma, pour un temps, le désarroi de la nation. Le mot n'est pas trop fort... les Français, Dieu merci, sont dans l'ensemble des gens honnêtes. Je parle, évidemment, des Français de France, comme l'on dit ici. Ils désapprouvent les tortures, ce ne sont pas des tortionnaires, ils refusent de l'être.

Or, justement, en février, en mars, l'idée qu'ils pourraient bien l'être aussi, à leur insu, ne serait-ce qu'indirectement, commençait à prendre corps, à les gêner, à les troubler. Les témoignages se multipliaient : le pamphlet de P.H. Simon, le Dossier Muller, la publication de lettres de rappelés, la démission du Professeur Capitant, la prise de position du général de Bollardière — ces faits-là ne pouvaient être récusés par les moyens habituels : saisies, inculpations, accusations classiques de trahison et de démoralisation, ces « trucs » ne rendaient

plus. Le pays voulait savoir, il exigeait la vérité.

Mais quand la vérité est désagréable à entendre, qu'on la redoute autant qu'on la désire, qu'on la cherche et la fuit à la fois, on se satisfait de peu, et la peu près, qui semble alors le « juste-ca », suffit. Là peu près, depuis quelques mois, prend la forme d'une Commission. Composée de parlementaires dociles, elle « enquête », puis dépose un rapport dont on ne retient que certaines phrases : « Les exactions sont des faits isolés... Certaines traces, qui pourraient bien être les marques de sévices, s'expliquent aussi par le fait que... ». Le tout est joué, et l'opinion, rassurée.

Le Président Guy Mollet eut donc recours au subterfuge extrême : il créa une Commission. La vôtre. Cette création seule en apaisa beaucoup. Ils ne souhaitaient rien d'autre. Mais certains s'inquiétaient : la manœuvre politique sautait aux yeux, il était manifeste que cette Commission, aux pouvoirs imprécis, à la mission mal définie, se heurterait, en Algérie, au régime systématique.



Opération à Kustah, comme d'habitude.

Pourtant, mal organisée, mal défendue, elle imputait : le Président Guy Mollet ne l'avait pas pourvue de commissaires acquis d'avance à sa tactique, il s'était adressé à des hommes hors de tout soupçon, honnêtes et consciencieux ; certains d'entre eux jouissaient, dans la nation, d'une réputation justement fondée, qui attestait de leur mérite. Sans doute, de la part du Président du Conseil, n'était-ce là qu'un calcul : il présumait que les insuffisances objectives de la Commission rendraient inoffensive la bonne volonté des Commissaires. Mais d'autres, justement, faisaient un calcul inverse : ils savent qu'une institution, en soi, n'est ni bonne ni mauvaise, que sa « bonté », ou sa « méchancelie » tient à l'homme qui l'emploie ; que l'essentiel réside dans l'homme ; que sa valeur fait la valeur de l'instrument. La Commission n'était rien d'autre qu'un outil ; l'outil n'était pas de bonne marque, il semblait même franchement mauvais. Il était, cependant, utilisable : le rejeter, par exemple, après essai — et l'essai ne pouvait être que concluant — c'était, entre autres, une façon de s'en servir. — Voilà ce que nous espérons, et notre calcul, qu'a priori justifiait votre valeur, l'emporterait, pensions-nous, sur la machination du Président Mollet.

Faut-il reconnaître que nous nous sommes trompés ? que nous avons été trompés ?

Sans doute tout jugement est-il encore téméraire. Que savons-nous ? Que la Commission s'est réunie 7 fois depuis sa formation ; que certains Commissaires ont enquêté sur place (?) en Algérie ; que les plaintes s'accumulent. Mais quelle suite leur fut-il donnée ? Qu'est devenu Maurice Audin ? Que devient Henry Alleg ? L'Humanité, qui publia le récit de ses tortures, fut saisie. Tolérez-vous cette « réponse » ? Elle ne dit pas si le récit est véridique ou pas, si les tortures furent subies, ou inventées. Elle laisse plutôt supposer que le gouvernement est incapable d'infirmer ces accusations — et pour cause. En se taisant, la Commission ne prête-t-elle pas sa caution, aux mensonges officiels, ne couvre-t-elle pas les crimes qu'elle ne dénonce pas, ne se fait-elle pas complice des assassins ?

J'ai nommé Audin, Alleg, mais tant d'autres affaires restent sans réponse ! Claude Bourdet, la semaine dernière, les rappelait dans l'Observateur. Leur nombre est effarant ; et encore, précise-t-il, il n'en mentionne que quelques-unes ! Raymond Peschard, « acquittée à titre posthume », Montique Anoun, Claudine Lacascade, Ozanne, Blanche Gimenez, et tant d'autres... Non, ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible que vous classiez ces affaires, comme ça, comme on range des dossiers dans une coiffe, ou un cadavre dans un cercueil, ce n'est pas possible que vous fassiez les comptes des assassins, que vous vous contentiez d'enregistrer les morts et d'étiqueter les suppliciés.

Or tout se passe, apparemment, comme si vous étiez ces comptables-là. Comme si la Commission de Sauvegarde s'était transformée en Commission de Constat. Comme si votre métier était de délivrer des certificats de décès, Comme si, loin de protéger les vivants, vous dénombrez les morts. Tout se passe comme si leur mort vous incombait.

Je sais bien que tout peut, aussi, se passer autrement ! Que la réalité, peut-être, dément les apparences. Que le cours de la justice est souterrain. Que la publicité l'entraîne, la gêne ; le compromet. Que la raison d'Etat, qui dissimule tant de complaisances et de silences mortels, se justifie parfois.

Mais je sais aussi que ces raisons sont autant de mensonges. Que notre fol espoir n'est plus qu'une illusion. Que notre confiance est chancelle. Car la guerre d'Algérie est un phénomène total, ses horreurs découlent d'une exaction première, qui les engendre logiquement, et le fait colonial, qui est un mal absolu, exige, pour être vaincu, d'être renié radicalement. « Remède de bonne femme », la Commission de Sauvegarde, a priori, se condamnait à l'impuissance. Les comptes que vous demandez Bourdet étaient réglés d'avance : vous ne pouviez rien empêcher.

Mais ce que vous pouviez faire, que vous pouvez encore, c'est de dénoncer, justement, la mystification dont vous fîtes, dont nous fûmes tous victimes. C'est de dire tout haut pourquoi votre travail est impossible, et pourquoi vous n'empêchez personne de mourir. Pourquoi des innocents hurlent encore dans les officines des commissariats de police, ou dans les camps votants des paras ; et pourquoi vous ne pouvez pas les empêcher de hurler. C'est d'expliquer pourquoi, dans ces conditions — qui sont celles-là-mêmes de la guerre d'Algérie — vous démissionnez.

Or, justement, vous démentez cette démission que la presse annonçait déjà ; et le Président Bételle confirme ce démenti.

Alors, nous ne comprenons plus. Votre honnêteté, votre courage, votre mérite ne sont pas en cause ; mais votre impuissance ne l'est pas davantage. Dépositaire de notre espoir et garant de notre honneur, mandaté par la nation pour que la vérité n'ait pas la voix des suppliciés ; la face hideuse des tortionnaires, il n'est plus possible de vous taire. Il n'est pas possible qu'au procès de l'homme vous ne déposiez pas pour l'homme ; et ne sauviez sa tête.

Maurice MASCHINO



Le deuxième Congrès de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc REFLEXIONS

par
**Jamil
Benjelloun**

Le second congrès de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (U.N.E.M.) vient de tenir ses assises du 2 au 7 courant à Fez, dans les locaux du Collège Moulay Idriss.

L'inauguration officielle s'effectua en présence d'une cinquantaine de jeunes gens venus de toutes parts. Après que le président sortant de l'U.N.E.M. eut déclaré ouvert le congrès, le gouverneur de la ville nous souhaita la bienvenue dans sa cité et un travail fructueux. Des délégués observateurs d'associations d'étudiants étrangers prirent ensuite la parole : les délégués espagnol, uruguayen, sénégalais, et le délégué de l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.). Le délégué algérien dans son discours stigmatisa les forces colonialistes aux prises avec le peuple algérien, aspirant et luttant pour son indépendance. Il apporta le salut des étudiants algériens à leurs condisciples marocains, parla du rôle dévolu à l'étudiant dans une vie nationale : « ... Nous sommes convaincus que, comme par le passé, vous ne manquez pas à votre mission d'intellectuels, toujours au service de la liberté et du progrès ... » et il souhaita bonne marche au congrès.

Puis, comme dans tout congrès, l'appareil technique se déclencha :

véhémentes protestations contre la condition réservée à ces étudiants par le Ministère de l'Instruction Publique : bourses pratiquement inexistantes, aide matérielle promise, puis diminuée, différée, retardée indéfiniment. Ces étudiants en sont réduits, pour subsister, vu l'état d'oubli dans lequel ils sont confinés, de quémander sans cesse, aux gouvernements syrien et égyptien des allocations d'études.

Dès cette première séance, se dévoila la disparité présentée par les différents éléments participant au congrès. Il y avait des étudiants venus du Moyen-Orient, Syrie et Egypte, d'Espagne, de France et du Maroc.

Les étudiants du Moyen-Orient présentaient souvent une sorte de sentiment d'infériorité vis-à-vis des « occidentaux » qu'étaient les étudiants marocains de langue française.

Sentiment surcompensé par un autre sentiment, de supériorité, souvent mêlé d'une xénophobie quelque peu maladroite de leur part vis-à-vis des étudiants « occidentaux ».

Les étudiants poursuivant leurs études en Espagne, fortement « espagnolisés », déployaient ferveur et éloquence ibériques.

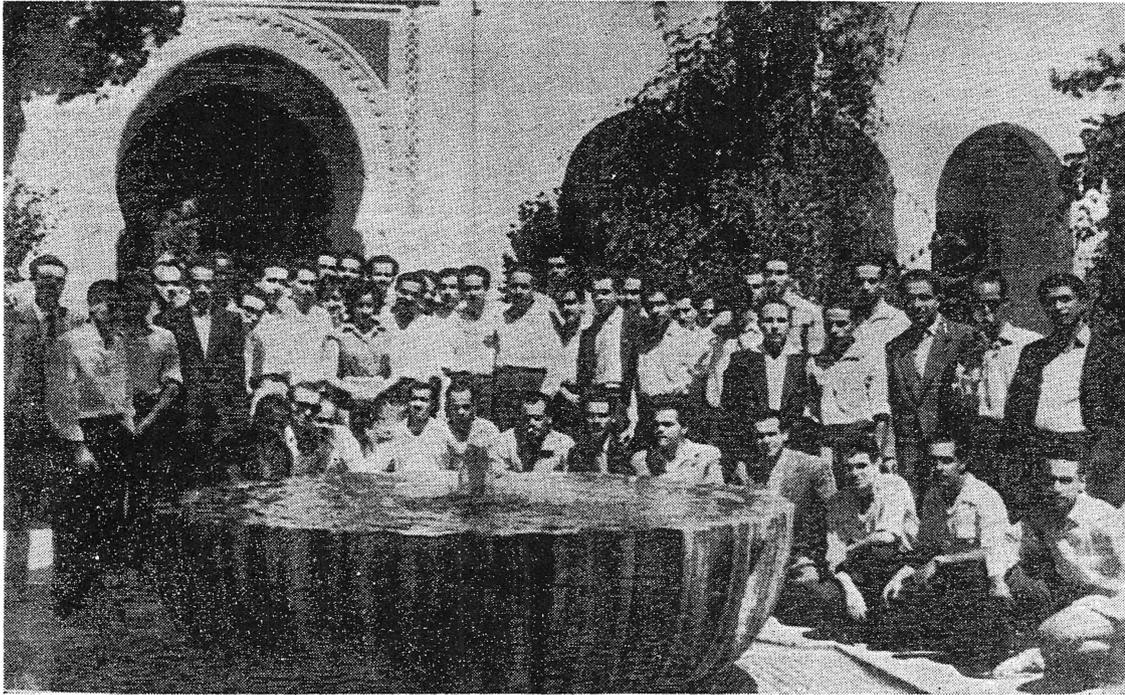
Les étudiants des universités islamiques du Maroc, Karaouine et Youssoufia, étaient très peu perméables aux indications techniques et autres qui leur étaient fournies, usant trop souvent anarchiquement de leur mandat de vote, inspiré en cela par le voisin le plus immédiat.

Ces trois éléments, où l'émotionnel l'emportait de nombreuses fois sur la réflexion, étaient en général fort peu au courant de la marche pratique de la vie estudiantine. Il y avait ensuite les étudiants du Maroc de langue française et ceux de France, parmi lesquels se

trouvaient des étudiants nord-africains qui groupait un nom. Mais, par delà ces circonstances pures, incidences se dégagèrent qui, en raison de autres considérations.

La politisation forcée qui se fit au Maroc, se retrouve entièrement au sein de l'U.N.E.M. un microcosme, un Maroc à petite échelle. à la partisanerie la plus sectaire et l'exécutive elle existe également au sein de l'U.N.E.M. partisanerie jouent dans la débauche d'étudiants en France font partie, par de caractère, d'un certain parti actement ont su étouffer la voix des minoritaires par d

M. MOUNJI KOOLI, membre du C. l'Union Générale des Etudiants Tunisiens Général de la Fédération de Fez de « C'est pour moi un fait frappant que l les problèmes à étudier au sein de l'U.N. déjà étudiés à l'U.G.E.T. soit, à l'arabisation, l'unification de l'enseignement question de la Karaouine et des lycées est presque semblable à celle posée par modernes en Tunisie avec cette que d'niens sont presque satisfaits dans ours de l'U.G.E.T., l'on s'occupe beaucoup syndicales et des problèmes qui tche des étudiants. »



Les étudiants congressistes réunis dans la cour du Collège Moulay Idriss de Fez : sauront-ils se libérer d'un paternalisme qui les étouffe ?

lecture des rapports de l'année écoulée, constitution de commissions d'études, travaux de ces commissions, lecture, puis mise au vote des motions présentées par les différentes commissions, élection des nouveaux comités directeurs, élection du président de l'Union, puis, clôture du congrès.

Mais, derrière les normes courantes du déroulement matériel de ce congrès, que s'est-il passé ? Quels sont les enseignements que l'on peut en retirer ?

**

Lors de la première séance du congrès, séance de vérification des mandats des différents délégués, les étudiants marocains de Syrie et d'Egypte présents, ne possédaient pas de mandat. Et qui plus est, ils n'avaient point été avisés de la tenue d'un congrès. Après de vives discussions, on leur remis des cartes de délégués.

Déjà un fait apparut : les étudiants marocains du Moyen-Orient se chiffrent à plus de deux cents et, l'U.N.E.M. qui se proclame Union, n'entretient aucune relation avec eux. Les dirigeants de l'U.N.E.M. allèguent, à ce sujet, constamment d'égarement, de perte de courrier ou de difficultés de transmission, alors qu'une lettre de Rabat au Caire met trois jours pour parvenir à destination.

Par la suite, l'on entendit de nombreuses récriminations et de

recrute essentiellement la fraction dirigeante de l'U.N.E.M. Ces étudiants de France, « parisiens » pour la plupart, possédaient quelque expérience technique, glanée çà et là, dans des congrès internationaux, ou recueillie par la fréquentation d'associations françaises d'étudiants, dont ils s'étaient frottés quelque peu aux mécanismes. Ces étudiants de France prônaient et instituèrent leur supériorité en tous genres, s'estimant, à l'exclusion de tous autres, l'aile marchante de l'U.N.E.M.

De cet aperçu « géographique » découlent nécessairement des conclusions psychologiques qu'il serait intéressant d'étudier plus avant. Par exemple, le mimétisme de l'étudiant marocain dès qu'il se trouve à l'étranger en présence d'une société autre que la sienne, etc... Mais là n'est pas notre propos.

**

L'on sentit tout de suite que l'aile marchante de l'U.N.E.M. se constituait exclusivement par les étudiants de langue française. Cela s'explique par de nombreux faits. L'ancienne Association des Etudiants Marocains (A.E.M.) qui précéda l'U.N.E.M. était calquée sur le mode des associations d'étudiants français au Maroc. Les traditions françaises des étudiants marocains datent depuis assez longtemps. En effet, c'est en 1930 que se créa à Paris la première association d'étu-

de scrutin assez obscures. D'autre part on quasi-complète des étudiants de la Karaouine presque unanimes pour le P.D.I. Un congrès et craignait-on de voir exposer les différents profonds qui séparent le Ministère de l'Instruction Publique ?

Cette coterie dirigeante de l'U.N.E.M., monopolise toute l'activité, tant intérieure s'accapare subventions, bourses d'études aux congrès internationaux. A ce propos, n'prenant que lors du Festival de Marrakech, lancé auprès des étudiants et que de fait, du Moyen-Orient et des universités marocaines bourses offertes pour le voyage fut dit à des sympathisants et amis. L'étudiant ne sa qualité d'étudiant pour devenir « sim et prérogatives » ; celui qui n'est perçu qu'intéressant politiquement parlant et l'ré

L'U.N.E.M. qui est en principe un gant d'étudiants, destiné à élaborer, à organiser et défendre la condition de l'étudiant marocain qu'une succursale d'un parti politique.

Ce congrès qui a été politique tant donné une cohésion à tous les étudiants éloignées et très différentes ; il n'a pas su

M. CRAWFORD YOUNG, délégué « Il y a encore beaucoup à faire pour qui sont la plupart à l'étranger et pour administratives, tant sur le plan intérieur national. En ce congrès, toutes les difficultés posées par les délégués et on ne peut qu'essayera de surmonter ces obstacles. Les efforts déployés pour l'unité africaine sur le plan estudiantin à l'U.N.E.M. »

action présente et future dans un Maroc qui a parlé des devoirs et des droits de l'étudiant différenciation entre les traitements en France et ceux d'Orient. On n'a point vu les conditions désastreuses, misérables à Karaouine et de la Youssoufia. Peut-être les étudiants de ces universités purement français ont des droits que les étudiants en France à l'U.N.E.M. bourses, tandis que les autres végètent dans des conditions anti-hygiéniques, maintenus artificiellement dépourvu de toute idée nouvelle, de l'U.N.E.M. n'a tenté le besoin essentiel, mais qui l'U.N.E.M. Or, le rôle futur des étudiants des universités marocaines est très important, car ils seront les

SUR UN CONGRES

groupait nombreux étudiants marocains. Instances pures, en quelque sorte, d'autres qui, en recouvrent et masquent toutes

rée qui sévit au Maroc dans tous les organismes au sein de l'U.N.E.M. qui est en réalité c à petite échelle. Cette politisation aboutit à l'exclusion de toute tolérance, au sein de l'U.N.E.M. Ce favoritisme et cette la dation des bourses. Beaucoup ne partent pas par intérêt, soit par faiblesse parti adement au pouvoir. Ces étudiants minoritaires ont des méthodes d'organisation

DLI, membre du Comité Administratif de Etudiants Marocains (U.G.E.T.) et Secrétaire ion de Fez de l'U.G.E.T., nous a dit : *« Il frappe que l'analogie existant entre r au sein de l'U.N.E.M. et, les problèmes E.T. soit, le régime de l'enseignement, n de l'enseignement. A ce propos, la vine et déçues modernes au Maroc y celle pour la Zitouna et les lycées ec cette différence que les Zitouna-faits dans revendications. Au sein coupe beaucoup plus des revendications èmes qui s'achent de près les intérêts*

D'autre part on a pu remarquer l'absence s de la Karouine. Est-ce pour leurs sympa- le P.D.I. on les a tenus à l'écart du air exposant l'ensemble des étudiants séparant la jeunesse de la Karaouine du blique ?

e de l'U.N.E.M., à l'image de ses aînés, tant intérieure qu'extérieure de l'Union, rses d'être et de voyages, invitations A ce propos, n'est-il pas grandement sur- al de Marrakech, aucun avis officiel ne fut t que de fait, aucun étudiant d'Espagne, versités marocaines n'y put participer. Les yage fut distribuées en petit comité s. L'étudiant perd dans ces circonstances devenir simple militant, avec « droits n'est participant est rejeté parce que arlant et réduit à la portion congrue. nce un esprit professionnel constitué orer, à organiser, à revendiquer et à tudant marocain, ne se trouve plus être politique.

olitique ont d'être étudiant n'a pas les étudiants vivant dans des contrées il n'a pas su suffire à l'étudiant son

NG, délégué américain, nous a dit : *« à faire pour réunir tous les étudiants rger et, pour surmonter les difficultés plan intérieur que sur le plan inter- vites les difficultés ont été bien cons- on ne peut qu'espérer que ce congrès obstacles... Sur l'échelle Nord-Afri- s pour lire une conférence nord- iant et bon pour la vocation de*

Un Maroc uni et démocratique. Il n'a pas de l'étudiant. On n'a point souligné les ments engagés entre les étudiants de a point éclairé le problème posé par misérables et désavantagées de la 1. Peut-on vraiment considérer que les ement marocaines jouissent des mêmes rnce à qui sont prodiguées de grasses végete dans des médersas antiques artificiellement dans un enseignement e, de tout modernisme, dont ils ressen- qui leur est continuellement refusé ? s des universités marocaines tradition- seront et oulémas dans un Maroc

qui se modernise. On aurait été heureux de voir jouer en leur faveur la solidarité estudiantine.

Nul non plus ne s'est élevé contre le fait que le budget de 1957 de l'Instruction Publique est de 18 milliards, alors que ceux de la Police et de l'Armée dépassent 20 milliards chacun, l'Instruction étant primordiale et vitale pour le Maroc. Nulle protestation non plus contre le scandale présenté par la différence de traitement réservé par exemple entre un interne des hôpitaux, étudiant en médecine de 6ème année qui reçoit 48.000 francs par mois, alors qu'un simple bachelier de 1ère partie reçoit 80.000 francs par mois et est promu au grade de Commissaire de Police dès son retour de France où il a suivi un stage technique de 8 mois à peine.

Etant donné que c'était un congrès d'étudiants, il est pour le moins surprenant qu'aucun fonctionnaire du Ministère de l'Instruction Publique ne soit venu assister en tant qu'observateur à ces travaux, pour prendre officiellement connaissance des problèmes agités et débattus par les étudiants. Par contre, l'on a dû supporter la présence d'une personnalité politique dotée de pouvoirs officiels n'ayant aucun rapport avec le monde étudiantin. Ce personnage, en pleine séance de travail s'est non seulement permis d'annoter et de corriger des motions non encore diffusées officiellement, mais de surcroît, de par ses interventions et son discours, de modifier et d'influencer les votes des congressistes. Il n'est pas étonnant, après tout cela, d'avoir vu, lors de l'élection du nouveau bureau directeur se constituer un véritable congrès à l'intérieur du Congrès.

Congrès de partisans qui préparaient la nouvelle liste et l'imposaient aux adhérents de leur parti qui se contentaient de recopier simplement la liste des candidats lors de la séance de vote. Cela ne peut donner qu'une piètre opinion de la liberté de vote et de la façon dont un certain parti la conçoit et par extension, de la manière dont est considérée cette loi fondamentale de toute démocratie qui est la liberté d'opinion et de discussion.

La commission de « L'étudiant devant le problème national » qui était la commission politique du congrès fit œuvre utile. Les motions qu'elle présenta furent votées en présence du gouverneur de la ville de Fez, devant lequel les étudiants hésitèrent de mettre en discussion des motions essentiellement nationales et suggérées par un démocrate. Parmi ces motions, on relève les suivantes :

« ... que le gouvernement qui a été mis en garde par le congrès constitutif de l'U.N.E.M. contre une politique au jour le jour, n'a pas suivi une politique rationnelle,

« ... demande au gouvernement de définir sa position en ce qui concerne les présides espagnols et de libérer ces régions ;

« ... demande avec insistance au gouvernement d'instituer la géné-

ralisation immédiate de l'Etat Civil au Maroc pour préparer un terrain et les conditions nécessaires à des élections libres et démocratiques ayant pour but la formation d'une Assemblée Constituante pour la préparation d'une Constitution dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle et parlementaire ;

« ... invite le gouvernement marocain à être très circonspect en ce qui concerne les discussions actuellement en cours avec la France au sujet de conventions réciproques, et particulièrement à celle de

M. ALEXANDRE YANKOV, délégué de l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) nous a dit : *« L'U.N.E.M. est encore dans la période de son enfance. Au sein du mouvement marocain, il est net qu'il y a différentes formations : d'une part les étudiants de France et d'autre part les étudiants d'Espagne et ceux du Moyen-Orient et les étudiants du Maroc même ; cette influence du milieu où les études sont faites, je l'ai sentie au cours de ce congrès. Je ne pense pas que cette variété de formations soit un obstacle que l'on doit dénier, mais cela dépend de la maturité générale du mouvement tout entier... A l'heure actuelle, dans cette période transitoire, ces différentes formations créent de certaines difficultés. Par exemple, à propos d'un problème donné, on ne peut l'envisager seulement après de longs préliminaires sur des points élémentaires. »*

la Convention d'Etablissement qui pourrait signifier un nouveau protectorat pour le Maroc ;

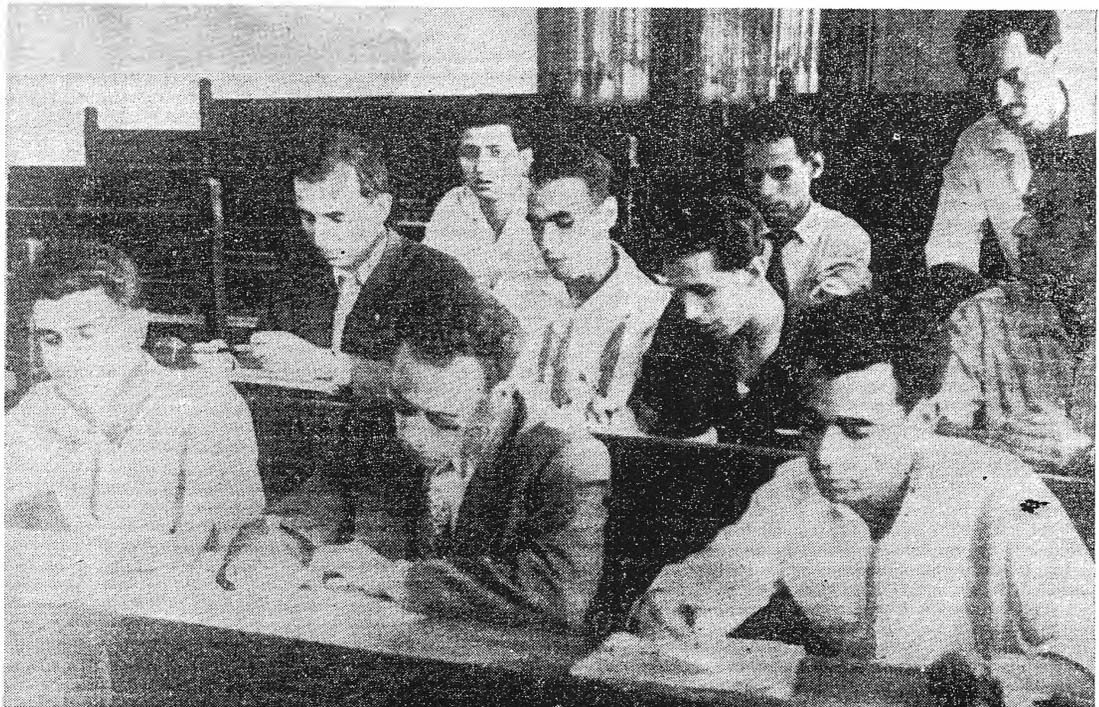
« ... le Congrès proteste contre la position adoptée par le Maroc à l'O.N.U. à propos de la Chine Populaire et invite le gouvernement à voter pour son admission à l'O.N.U. ;

« ... demande au gouvernement de mettre tout en œuvre pour faire parvenir le peuple algérien à son indépendance ;

« ... condamne la politique néfaste suivie actuellement par le gouvernement en ce qui concerne l'agriculture ;

« ... demande la création d'un Conseil d'Etat. »

En fin de compte, l'on doit se poser la question à quoi a servi ce Congrès : n'était-ce pas simplement une représentation destinée à parader ce qui aurait pu être un véritable congrès, si la liberté de parole et d'expression avait été laissée aux étudiants et si les représentants authentiques de tous les milieux étudiantsins avaient été réellement réunis. Nous gardons malgré tout de l'espoir, car nous savons qu'à l'U.N.E.M., comme dans beaucoup de secteurs de la vie nationale actuelle, la lutte pour la démocratie est engagée. L'intellectuel doit être le porteur et le promoteur des idées nouvelles et libérales, en sachant se dégager de toute pression matérielle et morale.



La commission politique du Congrès : dominée par un démocrate, elle a fait œuvre nationale.



Un certain ennui

par Maurice MASCHINO

Probablement parce qu'elle en manque l'époque est l'égaré et trouble son jugement, son intuition, souvent, n'est qu'un mauvais réflexe ainsi trouve-t-elle de talent à Mlle Sagan. Son dernier roman, nélas, n'en dénote pas plus que les précédents : au contraire. BONJOUR TRISTESSE laissait un doute : les jeunes auteurs ont-ils besoin de sympathie. UN CERTAIN SOURIRE le dissipait Mlle Sagan, manifestement ; se méprenait sur sa vocation. N'y a-t-il pas des « orienteurs » qualifiés dans le monde des lettres ? Son hygiène est fort mal assurée : servile, la critique célèbre déjà DANS UN MOIS, DANS UN AN, qui est mal construit, mal écrit et comme d'ordinaire inconsistant.

C'est, jamais que nous parliez encore, toujours, c'est la vie, François Sagan, à sa manière, naturellement : c'est-à-dire que les personnages ne s'aiment point, qu'ils se cherchent sans se vouloir, qu'ils s'effleurent sans se toucher, comme elle-même les effleure sans jamais les atteindre, ni suggérer leur mystère, leur singularité. L'auteur joue avec, les tourne, les retourne, comme une ménagère des crêpes ; les manie comme un enfant des soldats de plomb : elle les avance, les recule, les affronte, puis les sépare. et les dispose autrement. C'est un jeu de marionnettes, ou de poupées, qui font trois petits tours et puis s'en vont, et puis reviennent, quand la ficelle s'agit.

TROIS COUPS POUR RIEN

Au lever du rideau, Guignol, d'abord, les présente. Voilà Bernard, un romancier sans valeur — l'auteur fait-il un transfert ? — qui a une femme, Nicole, mais qui aime Josée ; à vrai dire, « il n'aimait personne. Josée l'agaçait. Il la lui fallait. C'était tout. De quoi se tuer ». Belle et riche, Josée aime bien Bernard ; c'est-à-dire qu'elle ne l'aime pas ; mais elle n'aime pas davantage Jacques à qui, justement, elle s'est donnée, comme ça, parce que c'est absurde. Jacques est une espèce de rustre, qui ne se pose pas de problème, qui fait des études, fréquente les cafés ; joue aux cartes. Il n'est pas sortable ; aussi Josée le présente-t-elle à ses amis Alain et Fanny Maligrasse, 50 ans. Alain travaille dans l'édition, chérit sa femme, mais s'éprend de Béatrice, actrice, ambitieuse ; il a un cousin, Edouard, provincial, et prochainement amoureux.

Les présentations faites, l'intrigue se noue ; les pions s'agitent. Le jeu a une règle, c'est la convention. L'auteur a pourvu tous ses personnages d'une essence, « le jeune homme de province », « l'actrice » ; il suffit, dès lors, qu'ils l'actualisent. Ces gens-là sont prévisibles, rigoureusement déterminés, ils ne s'inventent pas, ils incarnent des lieux communs.

Les gens heureux, c'est connu, n'ont pas d'histoire ; puisque l'auteur met en scène un couple, le couple sera malheureux. Il y a deux ménages dans le récit ? Qu'à cela ne tienne, cela fera deux ménages divisés. Quoi donc peut diviser un couple

mi ? Spontanément, l'on imagine une discordance sentimentale, et l'on suspecte l'homme, c'est tellement banal. Le récit confirme, évidemment, ce soupçon : Bernard désire Josée et Alain, Béatrice. La convention ajoute que tous les chemins mènent à Rome ; et la littérature, qu'il n'y a pas d'amour heureux : Bernard perd Josée, Alain, l'auteur risque ici une variante, or moins de chance encore il ne trouve pas Béatrice ; Bernard, qui est romancier, stylise son désespoir, il part en Italie, Alain, simple employé d'édition, a la conduite moins digne : il se saoule.

FAIRE CE QU'ON PEUT

Les épouses ? C'est très simple : généralement, la femme trompée pratique le cocufage réciproque, ou bien s'adonne à la pitié, s'éprend de commisération pour l'homme qu'elle n'a su combler et qui, tôt ou tard, lui reviendra. Nicole se fait donc pitoyable ; pour émuover son lecteur, l'auteur la rend enceinte ; mais le « moral » déteint sur le « physique » ; contrariée, Nicole fait donc une fausse couche. Fanny, également, reçoit sa dose de pitié ; mais Edouard a un plus besoin qu'Alain au mari l'alcool, mais au neveu la tante, ils se consolent en faisant l'amour. L'auteur fait ce qu'il peut.

Les gens mariés sont donc bien conventionnels. Soit : le mariage lui-même est une convention, l'auteur n'y est pour rien. Mais les autres, ne sont-ils pas moins artificiels ? L'imaginer, c'est bien mal connaître la psychologie de Mlle Sagan.

Edouard, par exemple, débarque de province. L'auteur le voit donc naïf, maladroit, ridicule. Le précat n'est-il pas contenu dans le sujet ? Le jeune homme, tendre et sérieux, s'éprend d'une actrice : voilà le ridicule. Délaissé, il se montre jaloux : voilà la maladresse. L'habileté de l'auteur n'est en fait pas d'autres, comme on dit. — L'actrice, qui débute, qui veut percer, ne peut être qu'ambitieuse : « elle est l'ambition même » dit en effet la romancière. Cette passion ne rend-elle pas insensible ? L'ambitieux calcule : le moment venu, Béatrice lâche Edouard, s'accroche à Jolyet, homme de théâtre, qui la « lancera ». — Josée, enfin, qui est riche, a de la distinction ; la distinction, aujourd'hui, donne l'air désabusé ; Josée sera lasse, comme il convient.

Il n'arrive rien, dans ce roman, qui ne soit « convenu » ; prévu ou préjugé, qui ne se déduise, logiquement, de la plus fade convention. Factices, les personnages agissent conformément au goût du jour, au mauvais goût du romancier. Ils boivent du whisky, traînent dans les cafés, parlent d'amour, le font souvent, ne l'éprouvent jamais, se téléphonent la nuit, voyagent à l'étranger. Tout y est : alcool, coucheries bars ; désœuvrement. A milieu factice, personnages fatots, à personnages conventionnels, sentiments, conduite, psychologie de convention. C'est gratuit, vide, inepte.

Rien ne sauve ces inepties, et surtout pas la manière dont elles sont dites. Que des critiques parlent, dans un sens laudatif, du « style » de François Sagan, est proprement

ahurissant. On vante son aisance, sa facilité. Facilité, oui : l'auteur a la négligence, la répétition, le cliché, l'incorrection excessivement faciles. Les exemples abondent. Je relève, au hasard ; une « certaine désillusion », une « certaine manière » ; une « certaine finesse » ; une « certaine estime », une « certaine forme de bêtise » ; une « certaine confiance ». Jacques est « assez beau », Béatrice « assez jolie », l'atmosphère « assez orangeuse » ; et les gens « assez accablants ». « Tout cela », qui revient sans cesse, est « un affreux gachis » qui se répète maintes fois. La « littérature » se glisse à toutes les pages, et tout le monde, la caissière du bar, le romancier, le provincial, l'aristocrate, est infiniment « fatigué ». L'adjectif, lui, est infatigable.

Le vocabulaire psychologique est très incertain : Josée est « soulagée » et « déçue ». Edouard, « épuisé » et « heureux », Nicole, « bonne et lasse » ; le « bonheur » est « résigné », ou coupé d'« amertume ». Les sentiments vont toujours deux par deux, c'est la façon qu'a la romancière de nuancer.

Les incorrections vont trois par trois, les platitudes ne se comptent pas : « Il lui proposait un assez grand rôle dans sa prochaine production, en octobre, et de plus sa villa dans le midi pour l'apprendre » : apprendre la production, sans doute ? A moins que ce ne soit le midi. Ou peut-être, enfin, le rôle. La plume de François Sagan est décidément très « fatiguée ».

DE L'AIR S. V. P.

Le souffle, enfin, est court. Peut-être, l'exercice aidant, la disposerait-il mieux à la composition dramatique, qui exige un temps concentré, pointu, percutant. Par malheur, c'est au roman qu'en a l'auteur. DANS UN MOIS, DANS UN AN manifeste cruellement son inaptitude. Ce récit a l'épaisseur d'une crêpe, les personnages, la consistance d'un reflet. Ils ne prennent pas leur temps. Or la durée est la substance même de l'univers romanesque, qui n'est pas resserré, contracté, qui doit être détendu, qui n'admet pas le raccourci, ne s'accommode point de la définition. Ce n'est pas à l'auteur de définir d'un mot, d'une formule, son personnage ; c'est au personnage lui-même de se révéler peu à peu, tel que ses actes le façonnent. F. Sagan dit de Béatrice qu'« elle est l'ambition même » : c'est donc qu'elle le sait, qu'elle la possède : c'est donc qu'elle fait de Béatrice une chose : une essence, qu'elle aliène, la prive de liberté. Béatrice n'existe pas, elle est. Or le romancier véritable ne contraindrait pas, il laisse vivre ses personnages qui, en se singularisant, lui échappent progressivement. Comme le lecteur, l'auteur assiste, impuissant, à l'existence de ces êtres qu'il ne connaît jamais tout à fait, qui se dérobent parce qu'ils sont libres, qui s'imposent à lui, qui sont toujours à distance.

Cette distance n'apparaît pas dans l'univers romanesque de F. Sagan. Vides, ses créatures piétinent dans un temps mort. Elles n'évoluent pas, ne changent pas, ne durent pas :

les pantins n'ont pas d'âme. Peut être un auteur « inspiré », comme l'entendait Diderot, eût-il réussi à leur insuffler la sienne. Seulement Mlle Sagan n'est justement pas cet auteur-là.

Pourtant, elle a du succès, des lecteurs, c'est une vedette. Il ne faut pas lui en vouloir, ce n'est pas de sa faute, sa littérature n'y est pour rien. tirant sa gloire de son seul talent ; quelle audience recueillerait-elle ? Le mythe Sagan n'est pas son œuvre.

Ce mythe, qui aujourd'hui la sert, qui demain la perdra, ne doit rien à sa valeur : qui en doute ? Il ne concerne pas François Sagan, il vise, à travers elle, l'écrivain-en-soi. Que la société s'aperçoive enfin que F. Sagan n'est pas un écrivain, et le mythe crevera.

MYTHE ET NAPHTHALINE

Le mythe, en effet, est un phénomène social. Multiple dans ses formes, il reste identique dans son essence, et il assume toujours le même office : le mythe constitue un mode d'appréhension de l'inconnu, il a pour fonction d'apaiser et de domestiquer, il réalise une sorte d'assurance-vie, c'est un gage de tranquillité. Il s'agit toujours, lorsqu'on mythifie, de limiter un risque, de le conjurer : le mythe est un préventif. Il nomme et, en nommant, désarme. Il neutralise, et opère par séduction : en personnifiant les forces de la nature, en leur prêtant une âme, les Grecs se les conciliaient ; du moins ils le croyaient, et cela suffisait.

Les vents, aujourd'hui, n'effraient personne, et le péril est ailleurs. Bourgeois, la société se hâte d'« embourgeoiser » tout phénomène qui risque, éventuellement, de contester son ordre. Telle l'amibe, elle circonscrit le corps étranger, l'absorbe, le digère ; il participe alors de sa substance, il devient inoffensif. Il a désormais sa place dans l'équilibre social, qu'il entretient et renforce.

Que la société ait peur de l'écrivain, qu'elle tente de l'assimiler, que, pour y réussir, elle le flatte, le soigne, le favorise, cela n'a rien d'étonnant. Car la littérature est, par essence, mise en question, contestation, révolte. On se rappelle le rôle de premier plan que jouèrent, au 18^e siècle, les écrivains-philosophes : la révolution implique justement le primat de l'idée, de la valeur. L'écrivain est un homme dangereux : il importe donc, au plus vite, de l'intégrer.

Le mythe du génie répond, précisément, à cette nécessité. Quel médiocre y résisterait ? Or lui propose sa gloire — une gloire que ses écrits seraient fort en peine de lui procurer — et il refuserait ? Ce serait insensé. C'est bien l'avis de Mlle Sagan, qui a donc accepté. Gâtée apprivoisée, la voilà prisonnière d'une société qui a fait d'elle son obligée ; son instrument de plaisir, les prix, la publicité, le succès, cela se paie et se rembourse. On l'entre-tient, on lui prête du génie, une légende, en échange elle divertit « Plaisir bref, plaisir d'une heure » dit un critique. On la prime pour qu'elle donne du plaisir.

Ce commerce-là porte un nom précis. Il n'a rien à voir, faut-il le dire ? avec le métier d'écrivain.

ÇA TOMBE SOUS L'ESSENCE !

LA VÉRITÉ SORT DU PUIXS

Il y a quelques années — et même plus longtemps que cela — Archimède s'écriait :

— « Donnez-moi un point de puits et je soulèverai le monde ! »
Le vieux bonhomme de Syracuse annonçait aussi, avec une étonnante clairvoyance la cause de tous les événements du monde moderne. Avec ses pompes et ses œuvres, Satan mène la danse du pétrole. La danse du ventre, la danse du bidon, la danse sur un volcan. Du nerf de la guerre à la guerre des nerfs, il n'y a qu'un pas.

LE FOREUR QUI FAIT FUREUR

Un spirite nommé Abram James, se baladait entre Pithole et Titusville, aux États-Unis, quand il entendit tout à coup Une voix de l'Au-delà :
— Creuse ici un trou et tu trouveras du pétrole ! »

Le premier gisement yankee de naphte était découvert. Nous sommes alors en 1868.

Apparaît Rockefeller qui avait lu dans un vieux livre que les Chinois, les Médés et les Perses guérissaient leurs brûlures en y appliquant un onguent qui n'était ni plus ni moins que du bitume de pétrole. Le bitume étant une seconde nature, li se met dans la course et crée la « Standard Oil ».

— Allo, ne coupez pas.

— Ici Standard, pas libre !

Le premier trust pétrolier est né.

Les passions se déchainent, comme on pense.

C'est la ruée vers l'or noir.

D'étranges personnages s'agitent un peu partout, (Henry Deterding un hollandais fait baronnet anglais, Gulbenkian dit « Monsieur 5 % » dit « Le Talleyrand du Pétrole », Basil Zaharoff...) une lampe à pétrole à la main.

Ils ne cherchent pas un homme, comme l'autre, ils cherchent à faire danser l'essence du panier.

Pétrole et hum et Compagnie !

AH ! TAIS TOI TU MEXIQUE !

D'immenses champs pétrolifères avaient été vendus aux Yankee par les sombres héros qui régnerent successivement sur le Mexique avant la première guerre mondiale.

Ce qui s'appelle faire des concessions.

Mais lorsque le général Lazaro Cardenas prit le pouvoir, il demanda 5 % de bénéfices pour l'état mexicain.

De quoi de quoi ?

Les fils de l'oncle Sam traînèrent les fils à pampa devant la Cour

Internationale de la Haye.

Les membres de la Cour firent aux amerloques une Haye d'honneur,

Mais en définitive, la pampa-essence fut boycottée.

Et il y eut des tas d'autres histoires !

Porfirio Diaz nationalise la Mexican Eagle (« Y gueule » si vous prononcez bien l'anglais !)

Rockefeller se frotte les mains, Deterding fait passer ses bateaux sous pavillon canadien, coups de bourse, Venezuela, président Gomez... ou en sommes-nous ?

En tout cas eux s'en sortent très bien.

LE CHEMIN DE DAMAS

On se tourna alors vers le Moyen-Orient.

Lloyd George voulait le Proche Orient pour la seule Angleterre.

Il roula proprement Clemenceau mais fut lui-même roulé par les Américains.

En 1921 le traité de San Remo consacrait le partage du Proche Orient.

Et depuis, ce fut une guerre sourde entre Anglais et Yankee.

Pourquoi Mossadegh nationalise-t-il la raffinerie d'Abadian, la fierté de l'Anglo Iranian ?

Parce que l'oncle Sam est un raffiné.

Pourquoi une révolution éclate-t-elle peu après, foutant par terre le Mossadegh ?

Pourquoi un « Consortium Iranien » se fonde-t-il, dans lequel les Anglais sont en minorité ?

Ah ! ces histoires de nappe !

Bon appétit messieurs !

LA CAMPAGNE DES JEEPS

On sait comment Nasser, prenant prétexte du non financement du

barrage d'Assouan par les Américains, coupa le canal de Suez.

Or Nasser est de méche avec Ibn Séoud, le roi du pétrole d'Arabie.

Et l'Aramco jubile, vu que le pipe line anglais d'Haifia n'existe plus

et que le prix de l'essence grimpe.

Car naturellement après l'intervention franco-anglaise dans la vallée

des rois (ou l'avalé des rois ?) les Américains ferment leurs pompes.

L'Occident est de la revue.

Revue d'obéissance intitulée « Nib de Nil ou le Gamal de Suez »

Vous connaissez la fable de la cigale et de la fourmi ?

Elle est devenue en 1956 la fable du quartier :

Les lendemains ayant chanté

Tout l'été

Se trouvèrent fort dépourvus

Quand la bise fut venue.

Pas le moindre bidon ou seau

De Shell, B.P. ou Esso.

Ils allèrent crier famine

Chez leur voisin

La priant de leur prêter

Quelque essence à se jeter

Derrière le carburateur

Jusqu'à la remise en état

Du canal.

— « Nous vous paierons, tout à l'heure,

Dirent-ils, foi de pétroleurs ! »

La voisine n'est pas prêteuse...

— « Vous me prenez, by Jove

Pour la fontaine ?

What were you doing au temps chaud ? »

— « Nous chantions à Suez... »

— « Vous chantiez, j'en suis fort aise,

Very oil !

Vous allez danser maintenant !

A coups de pompes !.

L'ARABIE C'EST OU, DITES ?

Ibn Séoud, vous vous en doutez n'est pas allé pour rien, voir l'oncle Sam dans sa case.

Il ne faut pas oublier qu'il a été reçu comme jamais chef de l'Etat ne l'a été.

Salamalecs ou Sam à la Mecque ?

Car naturellement, il n'y a pas que les Anglais dans la course, cette ruée vers l'or noir.

Il y a aussi les Russes, qui ne cessent de faire de l'œil de Moscou

au beau visage voilé de l'Islam.

Ote toi d'là que j'Mahomet !

C'est bien compliqué tout ça.

Si on prenait les choses avec un peu de philosophie ?

ENTR'ACTE

DIALOGUE PHILOSOPHIQUE SUR L'ESSENCE DES CHOSES

— Comment vas-tu ... yau de poêle ?

— Pas mal ... Abd el Nasser.

— Moi, ça gaze ... oil !

— Et l'auto ... nerre de bonsoir ?

— En panne ... arabisme

— Nib de n'ibd ... Séoud !

— Fini l'essence ... à Sion

— Tu parles d'une aubaine ... Gourion.

— Plus rien ne roule ... Britannia.

VOIR NAPPE ET MOURIR

A propos de philosophie, un mot de Jean Paul Sartre peint assez bien la situation :

« Il y a incommensurabilité entre les essences et les faits et celui qui commencera son enquête par les faits ne parviendra jamais à retrouver les essences ».

Ça ne veut rien dire ?

Et son fameux : « L'existence précède l'essence ? »

Au fond, vous avez peut-être raison.

Et après tout il a écrit ça en voulant dire autre chose.

Il n'y a plus qu'à tirer les Shell.

LE BAL DES PETITS LIBANS

Il s'agit d'un bal organisé en grande pompe, cela va sans dire.

On pourrait même dire : England pompe.

Comme syrien n'était.

On y va tambour battant.

Iran l'en plan.

Feyçal, le roi d'Irak menace le roi Hussein.

Parce que les Anglais aussi, y raquent ...

Y raquent parce que le roi Hussein de Jordanie a renvoyé Glubb Pacha, l'Anglais tel qu'on le cause.

Tout mais pacha vous comprenez.

Et comme on connaît ses Hussein, on les honore.

Derrick Irak et tralala !

Bidonnant !

LA DANSE DU SABLE

Les histoires d'Afrique du Nord ne se comprennent évidemment que si l'on pense à l'enjeu : le Sahara.

C'est la véritable manne dans le désert dont parle la Bible.

A propos de bible, retrouvons le prophète Isate et son prêche dans le désert (40-3) :

Une voix crie dans le désert

Aplanissez ces sentiers

Tout ravin sera comblé

Toute montagne ou colline sera abaissée

Les passages tortueux deviendront droits

Et les chemins raboteux seront nivelés.

Que celui qui n'a jamais prêché lui jette la première pierre.

Ou plutôt pose la première pierre, car n'est-ce pas ce qui se passe

actuellement de Tamanrasset jusqu'à Timimoun (Quel marathon !) ?

La France a naturellement au Sahara la majorité avec tout ce que ça

représente, pour elle et pour l'Afrique du Nord entière, de future

richesse.

LA GUERRE DES PETROLIERS

Avec tout ça on allait oublier les histoires de gros bateaux.

Côté anglais, il y a la Royal Dutch et la Shell Transport and Trading.

Ces sociétés tiennent les deux plus grosses flottes pétrolières :

l'Eagle Oil and shipping pour l'Atlantique et l'Asiatic Petroleum pour

le Pacific et l'Océan Indien.

Côté américain il y a la Standard Oil.

Naviguant entre les deux grands il y a les Onassis et son beau-frère

ennemi (pour l'amour du grec car ça aussi c'est un beau bateau !)

Tout ça fait une foire à tout casser et nous les petits, les sans-gratte,

qui sommes portés sur l'essence devons ma foi modérer nos transports.

CONCLUSION

On peut récapituler avec un tas d'idioties.

Car au fond, qu'y-a-t-il dans cette vie à prendre au sérieux sinon

les idioties ?

La vérité sort du puits. Bon.

Et l'oil était dans la pompe et regardait Coïn.

Bon encore.

Et puis après ?

Après il y a la Garde d'Esso qui vous applique les Shell-Mobilioil,

il y a la oompe à Tom Mix qui croit jouer « Terreur à Texas Sidi »

il y a la période des vaches maigres qui sont atteintes de la

fièvre naphteuse, il y a les Shell du Levant, les Shell de Jacob,

les B.P. qui font la loi, et toute l'administration des pompes

funébres !

Sans compter les organes d'essence :

Mon œil, le nez long, la langue tirée la sourde oreille et

la main dans le sac.

Au fond, la nappe-monde n'est qu'une immense fosse d'essence.

Pouah !

Une enquête

L'enfance marocaine

par FARIDA

« Qui pourrait nous empêcher de combattre pour la foi, pour ceux d'entre vous qui sont faibles, pour les femmes, pour les enfants qui s'écrient: Seigneur, tire-nous de cette ville perverse et nous envoie un défenseur. »

Ce verset du Coran, nous le faisons notre, dans ce combat que nous entreprenons, pour l'enfance malheureuse qui travaille dans des conditions révoltantes. D'une part aucune élémentaire protection au point de vue sanitaire, de l'autre un salaire de famine. Il y a des cas d'exploitation de l'enfance qui révoltent. Notre langage est celui de la



Affamée de vraie faim

lucidité. Nous sommes révolutionnaires. Authentiques dans le verbe et l'action, nous voulons réveiller les consciences, organiser l'action en vue de la suppression des injustices, des inégalités et du désordre.

Dans un précédent article, *Démocratie*, démontrait statistiques à l'appui que cent vingt gosses mourraient chaque mois dans les bidonvilles, de misère physiologique. Soit une moyenne de quatre assassinats collectifs par jour commis au nom de notre impuissance. A ce bilan tragique, dressé pour amener l'opinion, les milieux responsables du gouvernement nous accusaient de démagogie. Nous en acceptons l'opprobre dans toute l'ampleur du mot car ce terme signifie : « peuple — je conduis — et rejaitill comme un boomerang, sur ceux-là mêmes qui nous le servent. »

Quand nous parlons de la détresse du Maroc ce n'est pas pour souffler un vent de haine sur ce pays pour lequel nous existons et pour lequel nous donnerions la vie dans un sourire.

A un sentiment aussi incontestable et aussi fertile nous lui préférons l'amour dont la récolte est toujours stabilisatrice et constructive. Mais pouvons-nous taire les désespérances de nos frères ? Pouvons-nous cacher plus longtemps l'horreur d'une enfance exploitée tout

rée et saccagée par l'ignorance la misère des uns et l'égoïsme, la cupidité et l'injustice des autres ?

Qu'on l'admette ou pas nous voilà devant un problème dont nous sommes tous responsables, aussi nous nous refusons à être plus longtemps les complices de cette honteuse exploitation. Nous réclamons à cors et à cris, des centres de protection pour cette jeunesse en âge de scolarisation.

Est-ce une manière de conserver le chômage ? Notre économie doit tendre à la libération de l'homme par le travail.

Si nous juxtaposons dans la misère, le chômage et la forme anarchique et esclavagiste qui contribue à le maintenir au détriment d'une innocente jeunesse c'est que nous sommes persuadés qu'ils se chevauchent. Tant que le travail n'aura pas jugulé le chômage en employant tout son effectif, la misère comme une cavale folle, s'emballera sans freins, vers un avenir inquiétant.

Pour vous, nous sommes partis à la chasse aux images dans la ville tentaculaire qui ouvre ses rues sur la vie pour l'asphyxier jusqu'à l'étiollement. Ces regards indiscrets éveillent-ils vos consciences ?

Il était une fois, formule consacrée, presque magique, toute parée des contes de notre enfance, Perrault et toute sa scandaleuse imagerie resuscitaient dans l'auréole bleue.

Était-ce hier ? Est-ce aujourd'hui ? je me pince fort pour être sûr de ne pas faire un cauchemar. Non, nous sommes bien tous des ogres, à vivre, sans gêne dans ce monde de misère qui se dresse comme un reproche opaque et que nous traversons tous feux éteints dans le brouillard de l'inconscience.

L'horrible histoire du Petit Poucet se raconte dans chaque ruelle. Des parents, à bout de ressources viennent perdre leurs enfants squelettiques au sein de la jungle inhumaine et hostile de la ville. Chaque jour, l'enfance délabrée, asservie plie sous le joug de la faim et accepte n'importe quelle situation contre un peu de pain et un bol de soupe. Enfants, n'avez-vous donc pas droit au soleil et aux jeux de votre âge ? Et si tôt vous faut-il être broyés comme le déchet d'une humanité abjecte et tarée ? Monstre odieux, pris dans la marée de la nécessité et de l'urgence des lendemains angoissants la ville engloutit les larmes et les rêves. Minotaure insatiable, elle absorbe et se repaît de cette enfance famélique tendre comme la rosée du matin, généreuse comme la sève du printemps et pour qui nous voulons le rire et l'espoir.

Les beignets, chantent-ils dans vos ventres engourdis la complainte du petit garçon qui n'a pas sept ans et se lave sans espoir dans la nuit blafarde doucement pour ne pas troubler les rêves des bourgeois endormis ? Pour que l'huile chante il faut un feu d'enfer et il y descend à l'aube, perpétuel condamné à la mort lente des petits travailleurs affamés de vraie faim. Pour toi pour moi il s'immole gentiment sans faire de bruit. Sa vie il l'a reçue comme un prêt et nous la réclamons avec des intérêts. Nous voudrions cerner le drame, mettre en relief l'intolérable souffrance de cet enfant debout chaque jour, hiver

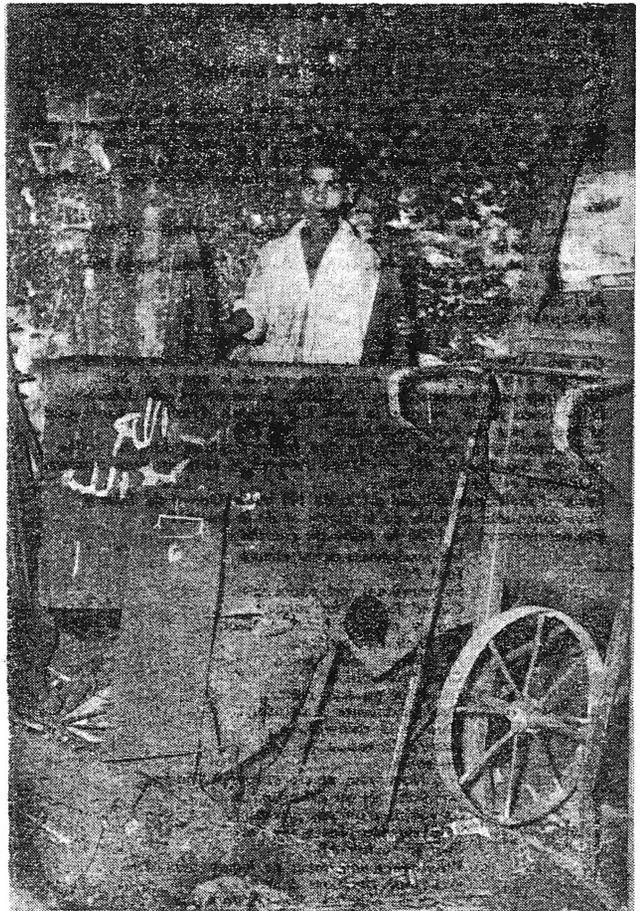
comme été, allumant le foyer sur lequel le patron pose la bassine à frirer, attisant les flammes qui lèchent sa petite frimousse déjà toute fripée et ravagée par les stigmates de la tuberculose. Qu'a-t-il fait pour subir une si lamentable existence ? Autre cliché, les petits tailleurs, debout, tout le long du jour, momifiés dans un abrutissement machinal entrecroisent leurs doigts, retenus comme de pauvres papillons par le fil du maître tailleur, recroquevillé comme une araignée au fond de sa boutique ? Devant la détresse de leurs grands yeux où passent des rêves d'enfants ne pourrions-nous donc rien faire pour changer le sort injuste qui les accable ? Dès l'âge de cinq ans commence leur exploitation et ils travaillent dix et douze heures par jour contre un très maigre salaire qui viendra chercher la mère ou le père inconscients.

Quand accomplirons-nous ce miracle ? La solidarité ne fait-elle pas sienne le malheur des petits de l'homme ? Quelle campagne faut-il tenter pour vous convaincre que chaque enfant est notre enfant dès qu'il est malheureux ? Nos devoirs sont d'autant plus impérieux qu'ils nous entraînent dans les difficultés de l'heure présente. Abolir les privilèges est la suprême justice que l'on puisse rendre à l'enfant qui n'a pas demandé à venir au monde. Lorsque les parents réels, aux prises avec les difficultés de la vie et du chômage ne sont pas capables d'as-

sumer seuls les responsabilités de l'éducation de leurs enfants, l'Etat doit suppléer à cette défaillance. Aucun parent ne se refuse à prodiguer son dévouement et son affection mais devant le chômage et la misère il y a ce doute qui anéantit l'esérance et dévoile l'écœurement jusqu'à l'abdication. C'est donc à la communauté qu'il appartient de remédier à l'injustice d'un monde inégal pour rétablir l'équilibre compromis dans lequel il serait dangereux de se complaire.

N'est-il pas indécent de tolérer l'exploitation de l'enfance quand les hommes sont sans travail ? De quel droit sacrifions-nous délibérément des gosses qui ont droit à notre protection ? Nous devons être à même de leur procurer la sécurité et l'instruction qui leur manquent et qui sont pour nous un devoir.

Le petit forgeron, a-t-il une vocation, quand à peine ses sept ans révolus il lui faut manier les soufflets de la forge au-dessus de vapeurs nocives du gaz carbonique. Serions-nous assez cruels, assez lâches pour refuser des conditions de vie humaines et normales à un enfant déshérité au départ par la mauvaise gestion de notre communauté. Dans l'ignorance, nous aurions pu prosaïquement le laisser embrasser le métier de son père et suivre la loi de sélection de la nature laissant au fatalisme le soin de consoler nos défaites. Mais il ne nous appartient plus de vivre dans un monde de visions révolues. Oui, l'Occident se complait à jeter un regard tou-



Douze heures de travail, un sature de famine.

malheureuse et exploitée

ché sur ces anachronismes. S'ils ne représentaient pas pour nous, tant de douleurs et tant d'obstacles au progrès nous pourrions peut-être nous attendre sur ces méthodes désuètes.

Barbares et incroyables nous soucions à la petite fille qui s'abîme à porter sur son squelette à peine ébauché le fardeau énorme qu'est le petit frère dodu. L'autre fillette qui se charge au delà de ses forces de deux gros seaux d'eau qu'elle porte de la fontaine à la maison fait un travail incompatible avec son âge. L'enfant que des parents ignorants et misérables poussent à la mendicité, entretenant sa maigre et son aspect souffreteux par des mauvais traitements, des privations et des châtiments corporels ne peut-il être pris en charge par la société avant qu'il ne se révolte contre elle ?

Nous sommes spectateurs inertes devant ces labeurs qui mettent en péril la croissance normale et le développement harmonieux d'une jeunesse qui ne demande qu'à grandir dans des conditions équilibrées et nous sommes pleinement responsa-

bles pour mettre à l'abri ces innocents.

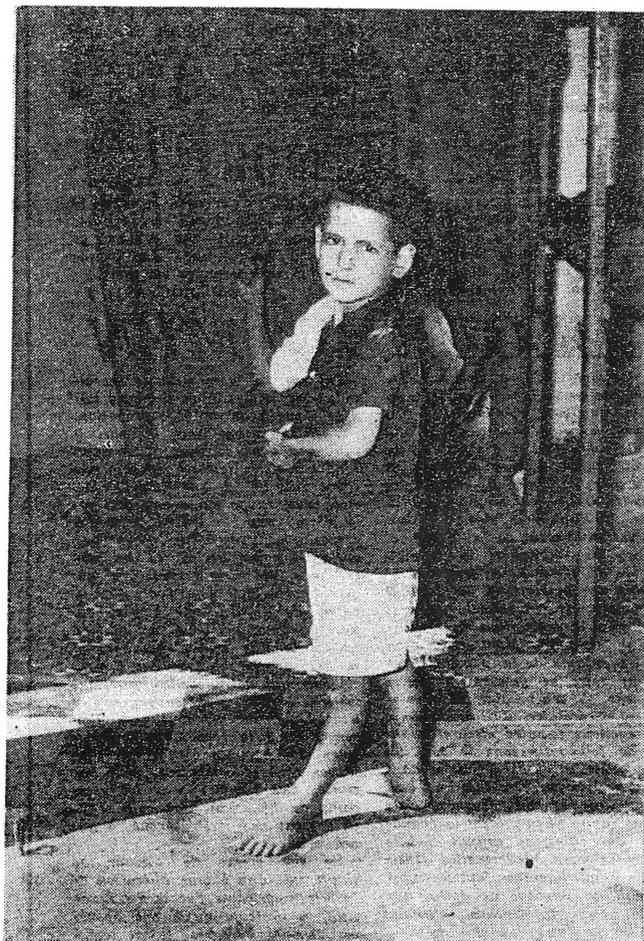
La communauté israélite, a fait un effort considérable pour ses pauvres. Dans ce domaine, les Musulmans n'ont pas encore réagi. Nous serions heureux que dans l'appel que ne manquera pas de lancer notre Souverain la population marocaine réponde généreusement et spontanément à la campagne de la lutte contre l'enfance malheureuse

Nous ne nous demanderons plus alors ce que les capitalistes marocains ont réalisé pour leurs frères opprimés. La soif du peuple à réclamer justice sera peut être tarie. Car aux exactions passées, il ne faudrait surtout pas tomber dans l'excès comme le conseille si justement le Livre : « Que la soif du butin ne vous fasse pas dire de celui qui vous saluera paisiblement : c'est un infidèle. Examinez avant d'agir, Dieu est témoin de vos actions. »

Il faut construire des centres non seulement pour l'enfance délinquante, mais encore pour les gosses qui traînent à rive de ruisseau la coupable incertitude de l'estomac qui

la pureté faire leur apprentissage de marocains de demain. Parallèlement, de nombreux jeunes qui ne demandent qu'à participer à la construction réelle de la nation seraient sans aucun doute tentés par ce métier noble entre tous « faire des hommes ». La devise de ces centres qui pourraient être d'abord régionaux, puis étendus à

cings, un nombre incalculable de Marie-Chantal marocaines qui se prélassent au soleil en jouant les nationalistes de la onzième heure Promener ces petites snobs dans les bidonvilles, leur montrer les femmes et les gosses qui pleurent de faim, leur mettrait sans doute du plomb dans leur cervelle d'oiseau. Le Maroc de demain a besoin d'une

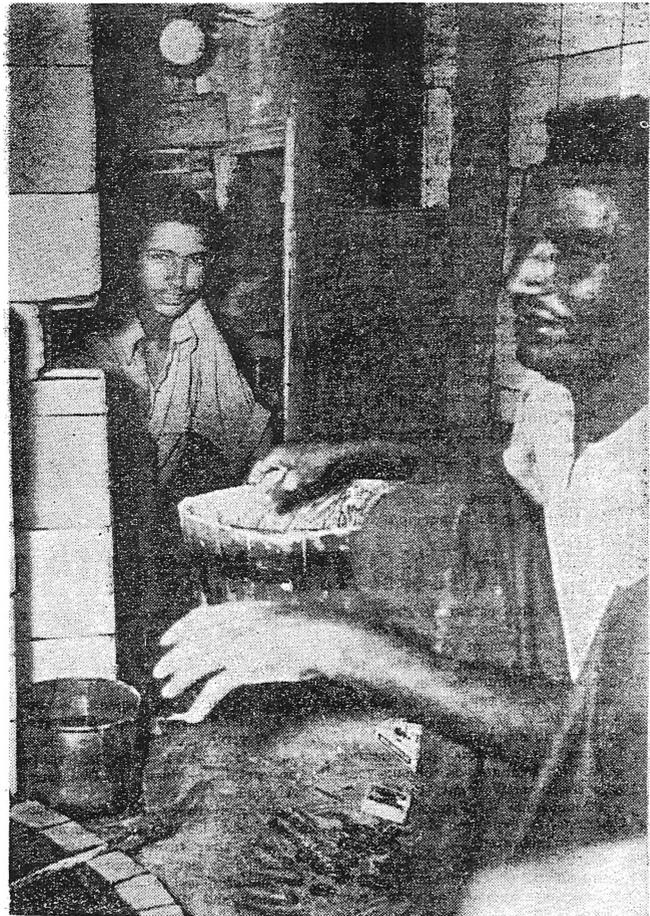


Momifié dans un abrutissement machinal.

bles de leur avenir. L'enfance n'a que faire de l'auréole des martyrs. En vérité, je vous le dis, nous ne sommes pas des hommes si nous pouvons voir impassibles ce genre d'atrocités, et cela, quotidiennement.

Un effort collectif doit être fait pour l'enfance. Dès maintenant nous devons faire appel à l'opinion pu-

réclame. Il ne doit tout de même pas être impossible de distraire des biens enlevés aux collaborateurs quelques fermes et terrains où s'installeraient les communautés d'enfants déshérités. La vocation marocaine est agricole, dans ces centres les gosses pourraient en apprenant le sens de la joie et de



Les beignets chantent-ils dans vos ventres engourdis ?

l'échelon local devrait être « apprendre par la joie ». Faire naître un sourire sain sur un visage de gosse qui n'a plus faim est une des tâches urgentes et essentielles de la marche en avant de la libération du Maroc.

Dans les villes des équipes d'assistantes sociales devraient rechercher ces va-nu-pieds de la boue des bidonvilles et des médinas surpeuplées. Leur point d'attache serait une maison de l'enfance dont serait doté chaque derb. Ces maisons pourraient cohabiter et coexister avec les centres médico-sociaux. Des crèches pourraient également permettre aux mères d'aller vaquer à leurs travaux sans avoir à laisser les gosses traîner dans les rues et les terrains vagues. Les femmes du quartier pourraient bénévolement assurer à tour de rôle, sous le contrôle d'une assistante.

Ceci avant d'aller plus loin encore. IL FAUT INSTITUER LE SERVICE SOCIAL OBLIGATOIRE DE LA JEUNESSE MAROCAINE. Il est inadmissible de voir comme on peut le voir tous les jours sur les plages et dans les dan-

jeunesse qui ne passe pas son temps à se peindre les orteils. Il faut réquisitionner les jeunes de dix-huit à vingt ans et leur apprendre à servir.

Résumons-nous, centres pour les enfants sans toit et sans pain, leur donner un métier, l'agriculture de préférence, où le Maroc a besoin de techniciens, maisons de l'enfance et crèches dans les villes, service social obligatoire. C'est par la réunion de toutes ces conditions que l'on pourra avec un grand amour du prochain par là-dessus résoudre le problème de l'enfance déshéritée, cette tare sociale que tout pays qui se veut moderne et progressiste doit faire disparaître. L'école obligatoire, l'interdiction aux employeurs de faire travailler des enfants en dessous de quatorze ans, l'utilisation des oisifs qui se dorment au soleil l'été et se chauffent dans des fauteuils l'hiver feront que sur la pauvre bouche des gosses-misères renaîtra le sourire convainquant de la pureté retrouvée et de l'espoir accordé. Ce jour-là nous saurons que la misère, la maladie et le crime sont vaincus et ce sera une bonne chose de faite.

LE JOURNAL DE LA SEMAINE

S. A. R. LALLA AÏCHA SEDUIT DAMAS

S.A.R. La Princesse Lalla Aïcha a prononcé, devant le quatrième congrès de l'Union des Femmes Arabes, qui se tient actuellement à Damas, un discours particulièrement remarqué.

Après avoir transmis aux congressistes « le salut fraternel du Maroc, de son Roi Bien-Aimé Mohammed-V et de toute la famille », la Princesse a d'abord retracé les diverses étapes qui ont marqué l'évolution de la femme marocaine. Ce rappel s'imposait trop souvent, l'on s'imagine que cette évolution commence à peine, alors qu'elle s'est manifestée dès l'avènement de Sa Majesté Mohammed-V sur le trône.

Le Roi du Maroc fut, en effet, dès cette date, un double symbole : il fut l'âme, d'abord, de la résistance marocaine, — résistance à l'envahisseur, lutte contre les féodaux serviles — et, par suite, le promoteur du Maroc Nouveau.

Cette promotion impliquait la libération de la femme, et Notre Roi, le premier, donna l'exemple : il dévoila ses filles, leur fit donner une instruction moderne, qui ne le cède en rien à celle que reçurent ses fils.

Mais parce qu'il avait, par dessus tout, le souci de son peuple, il ne se contenta pas de libérer ses filles. Et la Princesse Lalla Aïcha rappelle justement les efforts de Son Auguste Père en faveur de l'émancipation des



S.A.R. la plus belle des ambassadrices.

femmes. Création d'écoles libres, puis « officielles » : ce n'est pas le Protectorat qui entreprit de moderniser le statut de la femme, mais bien le Roi du Maroc qui l'y contraignit.

Ce statut est aujourd'hui celui d'une femme libre. « En premier lieu, dit la Princesse, la femme a pris conscience de son égalité avec l'homme et de ses droits autant que de ses devoirs. Elle participe, aux côtés de l'homme, à tous les aspects de la vie publique ». Elle travaille, comme lui, dans les usines, milite, comme lui, du droit syndical. Comme l'homme, la femme, demain, participera aux élections.

Nous nous réjouissons que notre pays délègue, à l'étranger, de semblables ambassadrices. Les sœurs arabes auront appris à se connaître et elles savent désormais le rôle important qui leur est dévolu au sein de l'entité nord-africaine et arabe. Pour définir ce rôle et mieux montrer la valeur de l'engagement dans l'action, Son Altesse Royale Lalla Aïcha a su clairement décanter les impératifs de la femme arabe moderne : Libération, émancipation, action. Les trois points d'un programme dont le Maroc peut-être fier et dont il se doit de démontrer la valeur derrière notre ambassadrice de Damas, S.A.R. Lalla Aïcha, princesse du peuple et leader des Marocaines.

MAURICE MASCHINO MENACÉ DE MORT

Notre collaborateur le Professeur Maurice Maschino qui a pris des positions extrêmement courageuses sur le problème algérien, est l'objet de menaces d'intimidation et de plans machiavéliques pour porter atteinte à sa liberté et même, nous disent certains de nos amis, à sa vie.

Nous avons appris que certaines pétitions, émanant de milieux français réactionnaires, ont été adressées à l'Ambassade de France à Rabat, demandant l'expulsion du Maroc de notre collaborateur.

Oublie-t-on que le Maroc est indépendant, et que l'Ambassade de France n'a aucune autorité pour expulser un hôte de notre pays, fût-il Français ?

Une guerre des nerfs, des pressions obscures, tout a été employé pour porter atteinte au moral de Maurice Maschino : Convocation du tribunal d'Oran le citant à comparaître afin de l'interroger « sur des faits à lui imputés ». Menaces des parachutistes et des Anciens d'Indochine. Nombreuses lettres d'injures qui se terminent toutes par le traditionnel « Prépare-toi à mourir ».

Les calomnies les plus graves ont été proférées à son encontre dans certains cercles bien-pensants. On a été jusqu'à le qualifier d'agent communiste. Pourtant, les positions doc-

trinales et spirituelles de M. Maschino ne laissent place à aucune équivoque.

Ultime mesure pour l'empêcher de continuer à dire la vérité sur le drame algérien : on suspendit le sur-sis auquel il avait droit, pour l'inviter à venir parfaire son « éducation patriotique » dans les rangs d'un certain régiment de Chasseurs d'Afrique.

Conséquent avec lui-même, et fidèle à son idéal, le Professeur Maschino refuse de tirer sur les Algériens.

D'ailleurs, nous savions que sa convocation à rejoindre l'armée n'était qu'une étape pour la réalisation de desseins criminels.

Un membre de la Commission de Sauvegarde des Droits et Libertés Individuels a déclaré récemment à Madame Maschino que si son mari se rendait aux autorités soit militaires soit judiciaires, elle apprendrait bientôt sa mort au cours d'une classique « tentative d'évasion ».

De plus en plus les renseignements qui nous parviennent laissent supposer que la D.S.T. et la Prévôté Militaire française au Maroc font tout pour se saisir de notre ami.

Nous avons dernièrement appris que des inspecteurs de la D.S.T. venus d'Alger, ont promis, en présence des gendarmes d'Azrou, d'« avoir la peau » de M. Maschino en octobre.

Maurice Maschino n'est pas un coupable de droit commun ni un vulgaire délinquant. Il fait partie de l'élite intellectuelle et morale française qui a pris courageusement le parti de dire la vérité et de servir « cause de l'humanité en rapprochant les peuples sans tenir compte les intérêts sordides d'une poignée de privilégiés.

Fidèle à la tradition authentique de la culture française, il lutte pour la libération des peuples et particulièrement pour celle du peuple algérien. En cela il a conscience de servir loyalement sa patrie.

Nous tenons à avertir solennelle-

ment ceux qui se comportent sur le territoire marocain comme des occupants, oubliant qu'il y a une police marocaine, une armée marocaine et un parquet marocain, que nous ne tolérerons pas les tentatives d'in-

tervention ou d'agression contre le Professeur Maschino. Le peuple marocain connaît ses amis et Maschino en est un. Le peuple marocain sait défendre ses amis.

« DEMOCRATIE »

COLOURED MEN

Cet homme s'appelle Paulus De nationalité américaine, il est le Gouverneur de l'Etat d'Arkansas et fait appel à la troupe pour interdire aux enfants noirs l'accès des écoles qui leur ont été ouvertes par le jugement rendu par la Cour Suprême des Etats-Unis. Les incidents se multiplient, des noirs sont lynchés, battus, mutilés. Aux cris de « Tuons le Nègre » les habitants de Birmingham dans l'Alabama poursuivent et blessent grièvement un pasteur de couleur et à Nashville dans le Tennessee, la population de couleur blanche dynamite une école pour que les enfants de la population de couleur noire ne puissent y mettre les pieds. A Washington, M. Foster Dulles, Secrétaire d'Etat, dénonce les exactions raciales en prétendant que de tels faits font le jeu des communistes et de l'U.R.S.S. et dans le même temps, Faulkner se tait, Hemingway se tait, Howard Fast se tait, Miller se tait. C'est la grande peur des élites, la grande lâcheté des consciences intellectuelles, Oncle Sam ton intelligentia fout le camp. Alors, si personne ne s'élève aux U.S.A., si nul écrivain n'entend tuer leur face aux cagoules du Klux-Klux-Klan le mépris de son âme, le dégoût de sa chair, il faut bien que quelque part, ailleurs dans le monde, les hommes se lèvent et disent : « Assez, que les Faubus soient jetés dans les prisons et passent devant les juges et que ces juges soient noirs. Que noirs soient les agents chargés de l'arrestation et suprême justice que l'avocat de Faubus soit... »

La preuve de la supériorité morale du peuple noir sur les sadiques criminels partisans de la ségrégation.

C'est la raison pour laquelle, rétorque FL Schuttelworth, lynché avec votre fille de 12 ans Ruby Frédérica, vous, Judge Aaron émasculé par le Klan, vous que l'on a tenté d'écraser avec une voiture, vous tous enfin les noirs, les nègres, les coloured men, que nous suivons avec confiance votre lutte pour l'obtention de votre dignité d'homme à part entière. Il faut que vous sachiez qu'il existe dans le monde des hommes et des femmes qui pensent à vous et pour qui votre combat pacifique est leur combat. Nous savons qu'aux Etats-Unis mêmes, vous avez rencontré et vous rencontrez tous les jours des hommes blancs qui sont de vos amis et combattent pour vos droits. Ces hommes sont les représentants de l'honneur américain et ils ne doivent pas être vaincus, à aucun prix.

De vos frères de couleur se voient interdire à leur libération de l'armée américaine l'accès du Texas sous le prétexte qu'ils ont épousés des femmes blanches. Il est temps que le pays de Lincoln fasse disparaître la lépre nommée ségrégation. Contre les Margareth Mitcheli, le temps des Besse Smith est venu.

Il est temps que la seule couleur qui permette de juger les hommes soit la couleur de leurs âmes. A ce compte, il y a beaucoup de nègres chez les sudistes et ce ne sont pas eux qu'on lynche.

Hafid JELLABI

« Démocratie »

Directeur : M. CHERKAOUI
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537 85 et la suite
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an 1.500 frs
6 mois 750 frs
3 mois 400 frs
C.C.P. Rabat 883 83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton